



RAPPORT MORAL

SAISON 2018 / 2019



SOMMAIRE

Rapport de la secrétaire générale

Compte- rendus d'activités :

- ❖ Commission Foot Animation U7-U9
 - ❖ Commission Foot Animation U11-U13
 - ❖ Commission Féminines
 - ❖ Commission des Jeunes
 - ❖ Commission Sportive et Règlementaire
 - ❖ Commission du Football Loisir
 - ❖ Commission Futsal
 - ❖ Commission des Vétérans
 - ❖ Commission des Arbitres
 - ❖ Commission du Statut de l'Arbitrage
 - ❖ Commission de Discipline
 - ❖ Commission Technique
 - ❖ Commission des Terrains et Installations Sportives
-
- Annexe 1 - Evolution statistique des licenciés
 - Annexe 2 - Palmarès des coupes départementales



Rapport de la secrétaire générale

Il y a un an, nous étions TOUS FIERS D'ETRE BLEUS grâce à l'obtention de la 2^{ème} étoile par l'équipe de France. Cette année nous pouvons être une nouvelle fois fiers mais côté féminin. Tous fiers de l'engouement que la Coupe du Monde Féminine a suscité dans les stades hôtes, dans notre district et dans vos clubs. Bien sûr nous aurions espéré mieux côté sportif mais nos françaises sont tombées en ¼ de finale contre une grosse nation ; les USA, vainqueurs de l'édition 2019 et donc 4 fois championne du monde.

Si certains en doutaient encore le football se pratique aussi au féminin. Le nombre d'équipes nouvellement créées permettra d'accueillir un plus grand nombre de jeunes filles et femmes. Souhaitons à ces joueuses un bon épanouissement dans cette pratique.

Place désormais à notre activité au sein de notre district. Mais que s'est-il passé cette saison ?

Nous avons démarré par l'Assemblée Générale le 7 septembre 2018 avec une nouvelle formule (mise en place d'ateliers). Des dotations de ballons et tablettes ont été distribuées aux clubs. Nous avons pu constater une bonne participation des clubs dans l'ensemble.

Tout comme dans les clubs, les bénévoles des commissions ont œuvré tout au long de la saison dans leurs divers domaines de compétences. Les nouvelles réformes étaient bien actées et tout s'est passé correctement.

Le Comité de direction (CODIR) s'est réuni à 10 reprises et 8 réunions de bureau ont été fixées. Les missions du CODIR et du Bureau sont toujours aussi passionnantes mais parfois éprouvantes dans les décisions à prendre pour le bon fonctionnement de l'instance (compétitions, gestion administrative et financière). Le district est présent et à l'écoute des clubs pour les accompagner dans leurs démarches et leurs besoins en termes de formations et réunions d'informations.

Toutefois nous avons besoin de tous : joueurs (ses), arbitres, dirigeants (tes), éducateurs (trices) pour que le « jour de match » (mais pas que) soit un terrain ou une salle ou certains comportements irrespectueux ne doivent pas faire surface. Nous avons enregistré, une nouvelle fois, un trop grand nombre de dossiers disciplinaires. C'est l'affaire de tous !

« *Notre stade est un terrain d'entente* » fait partie de toute notre campagne d'affichage « Supporter c'est respecter ». Nous comptons sur toutes les collaborations en communiquant en interne dans les clubs, auprès de leurs licenciés et de leurs supporters. La pratique du football doit rester un plaisir pour tous.

Vous allez pouvoir lire dans les pages suivantes les rapports d'activités élaborés par les présidents de commissions et vous rendre compte de toutes les tâches et missions qui leur incombaient sur cette saison écoulée.

Nos partenaires : Crédit Agricole Anjou Maine, Intersport et Intermarché sont restés fidèles au District et nous ont accompagnés durant l'année mais aussi sur les manifestations de fin de saison. Au nom du Comité de Direction, je leur adresse mes sincères remerciements.



BILAN SPORTIF

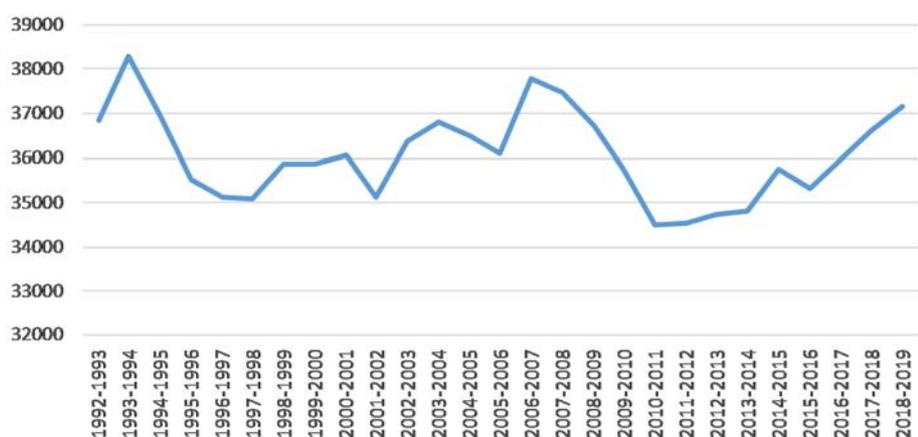
Bilan des licenciés 2018/2019



Evolution des licenciés, en Maine et Loire, sur les 25 dernières années

La courbe...

Evolution des licenciés en Maine et Loire
sur les 25 dernières années



Les chiffres...

Saison	Nb total licenciés	Observations / Evénements
1992-1993	36838	
1993-1994	38276	1er pic
1994-1995	36943	
1995-1996	35514	
1996-1997	35137	
1997-1998	35094	
1998-1999	35862	Champions du Monde CDM 1998 en France - 1ère étoile
1999-2000	35864	
2000-2001	36060	Euro 2000
2001-2002	35106	
2002-2003	36353	
2003-2004	36789	
2004-2005	36501	
2005-2006	36090	
2006-2007	37791	2nd pic - Coupe du monde 2006 - France finaliste
2007-2008	37464	
2008-2009	36718	
2009-2010	35735	
2010-2011	34508	Nombre minimum - Coupe du monde 2010 en Afrique du Sud
2011-2012	34545	
2012-2013	34740	
2013-2014	34792	
2014-2015	35761	
2015-2016	35308	Euro 2016 en France
2016-2017	35959	
2017-2018	36614	
2018-2019	37141	3e pic : Champions du Monde CDM 2018 - 2ème étoile



Comme la saison passée, nos effectifs sont à nouveau en hausse cette saison : + 1,4 %. Avec 37 141 licenciés, c'est la 4^e saison (en 25 ans) où le District dépasse la barre des 37 000 licenciés.

Vous constaterez par vous-même en consultant les bilans des commissions qui suivent (sportive, jeunes, féminines) que le nombre des équipes engagées dans nos championnats de district est stable en Jeunes (280) et en légère baisse chez les seniors masculins (388). La progression se poursuit en féminines avec 2129 licenciées (+ 16 %)

Les coupes et challenges :

Le palmarès complet figure en annexe de ce rapport, vous pourrez en prendre connaissance. Félicitations à toutes et tous et bravo « aux habitués » de la coupe !

Les coupes et les challenges restent toujours des moments très compétitifs et surtout festifs en fin de parcours sur les finales. Quelques nouveautés cette saison : des challenges ont été mis en place en jeunes et féminines et des aménagements ont été faits notamment sur les finales seniors (des demi – finales sur un terrain neutre, trois finales sur un seul site). A ce sujet nous pouvons adresser un grand bravo aux clubs du Longeron Torfou et Baugé sur les finales à Durtal qui se sont déplacés avec un grand nombre de spectateurs dans une ambiance très conviviale (1300 spectateurs sur la journée).

Petit clin d'œil à Ste Gemmes d'Andigné ES et Mazières SP pour leur bon parcours en Coupe de France et Coupe des Pays de Loire.

Les rassemblements en foot d'animation sont toujours aussi appréciés par les enfants et les clubs et l'organisation des clubs d'accueil est toujours aussi efficace. Bravo !

Côté championnat :

Vous trouverez, dans chaque rapport d'activités des commissions, plus d'informations en lien avec le côté sportif.

Mais voici en quelques lignes quelques exploits et faits. Tout d'abord une première chez les jeunes puisque les U15 et U17, suite à la réforme des championnats dans notre ligue, pouvaient s'engager librement dans le niveau de compétition souhaité en phase 1. Ce nouveau fonctionnement a été dans l'ensemble concluant. L'ajustement en U19 (pas d'obligation de s'engager en 3^{ème} phase) a été apprécié et a permis d'éviter des forfaits. Quelques nouveautés seront en place pour la rentrée 2020 (Gambardella, championnat U14... *consulter le rapport de la CDJ.*)

Nos clubs se sont très bien comportés en championnat et on peut féliciter quelques clubs qui évolueront en championnats supérieurs tels que :

- ✓ en R3 : Cholet SO 3, SomloirYzernay ES, Pellouailles Corzé FC et Montreuil Juigné JB
- ✓ en R2 : Brissac Aubance, ES Saumur OFC 2 et Bouchemaine ES

Très belle performance pour Angers NDC qui accède à l'échelon supérieur pour la deuxième saison consécutive et qui évoluera en R1 en 2019/2020. Bravo également à Angers SCO 2 pour son accession en National 2.

Malheureusement comme dans toutes les compétitions, il y a des montées, des maintiens et des descentes et c'est le sport ! Alors tous nos encouragements à ceux qui, la saison prochaine, devront faire le maximum pour revenir au niveau supérieur.



NOS ACTIONS

Le déploiement de la feuille de match Informatisée

Désormais toutes les compétitions de foot à 11 se font en feuille de match informatisée y compris en vétérans malgré la petite réticence et pourtant avec un taux de réussite très satisfaisant. Le déploiement va se poursuivre en futsal. Merci à tous pour votre implication et notamment sur vos formations en interne.

Le Challenge Esprit Clubs 49

Une nouveauté mise en place dès le début de cette saison ; nous l'avions d'ailleurs évoqué lors de l'Assemblée Générale en septembre 2018. Cette nouvelle procédure permet de récompenser les clubs et non plus les équipes comme cela était le cas dans l'ancienne formule « le challenge de l'esprit sportif ». Le but est de valoriser les clubs pour leur engagement en termes de comportement sportif et citoyen, fondé aussi sur le respect de tous les acteurs du football.

Dans cet objectif, 10 critères ont été choisis (attributions de points). Un classement intermédiaire avait été réalisé en février, permettant aux clubs de réagir et le classement final a été publié le 5 juin dernier. Les lauréats seront récompensés lors d'une réception au district le 19 septembre prochain. Voir le [Classement final](#)

La page Facebook

Depuis plus d'un an, elle est ouverte ! L'équipe Facebook essaie dans la mesure du possible d'être réactive à vos questions, vos suggestions, aux manifestations et aux actions que vous menez. Nous vous rappelons que toutes les questions d'ordre réglementaire ne seront pas traitées par l'équipe Facebook.

Le Foot loisir féminin et les nouvelles pratiques

La commission féminine a organisé une soirée « spéciale femmes » le 5 avril dernier dans l'optique de réunir des anciennes licenciées et/ou de nouvelles et présenter un projet de foot loisir.

Un groupe de travail (membres de commissions du district) a aussi été créé pour essayer de développer les nouvelles pratiques au sein des clubs. Ce sujet avait d'ailleurs été évoqué dans les réunions de secteurs d'avril.

Les actions Coupe du Monde Féminine

Diverses opérations ont été mises en avant, afin de soutenir l'équipe de France Féminine : des banderoles à colorier lors des rassemblements en foot d'animation, des pronostics, des actions sur les rassemblements spécifiques féminins (tels que Urban Soccer, le foot féminin en fête, toutes au foot à vous de jouer les filles), et organisation de 2 déplacements à RENNES. En termes de récompenses, les U14 F (équipes ½ et finales coupe de l'Anjou) ont pu bénéficier de ce voyage.

Les actions de soutien envers des associations

Nous avons accompagné l'association C49 dans l'organisation d'un tournoi en salle à Angers Université de Belle Beille le 26 octobre 2018 avec l'action « foot migrants ».

Puis le 22 novembre 2018 à Saumur nous avons participé à la journée « sport adapté/futsal » organisé par le comité départemental du sport adapté.

En juin dernier (le 20 et 28) nous avons apporté notre aide sur la journée des migrants au stade de l'Arceau et à l'échange Trélazé / Côte d'Ivoire pour une journée foot à l'école Paul Fort de Trélazé.



Toutes ces actions ponctuelles permettent au District d'accompagner des associations en terme d'organisation et de soutien logistique (matériel, personnel etc...) et de faire connaître notre instance et son fonctionnement.

Les aides aux clubs

- Label Jeunes FFF : 23 clubs du Maine et Loire ont candidaté. 11 clubs sont donc labellisés pour 3 ans (2019/2022).

Les lauréats sont :

Label Elite : SO Cholet et Saumur O. FC

Label Excellence : néant

Label Espoir : Angers SCO, Angers Vaillante, Beaufort en Vallée US, Puy Vaudelnay ES, Saumur Bayard AS, St André St Macaire FC, St Hilaire Vihiers St Paul AS, St Pierre Montrevault AS et Trélazé Foyer

Au niveau féminin sur 10 dossiers, 8 clubs sont labellisés pour 3 ans (2019 – 2022) :

Label Or : néant

Label Argent : Angers NDC, Baugeois EA

Label Bronze : Beaupréau Chapelle FC, Cholet SO, Ingrandes Le Fresne FC, Le Fief Gesté FC, St André St Macaire FC et Trélazé Foyer

- Le district a poursuivi ces réunions/formations « dirigeants accompagnateurs d'équipes ». Environ 105 personnes ont été formées au cours des 9 séances organisées dans la saison. Nous avons eu aussi une dizaine de candidats « experts » en foot d'animation. Toutes ces formations sont très utiles aux personnes souhaitant s'investir le week end sur les plateaux.
- La dématérialisation : à l'initiative du District et en co-organisation avec la LFPL nous avons souhaité vous accompagner au plus près dans cette démarche devenue obligatoire. 55 clubs étaient présents à cette réunion et les échanges ont été nombreux.

LA VIE DU DISTRICT

Bénévoles du Mois

Chaque saison, et sur propositions des clubs, nous accueillons lors d'une soirée (20/06/2019) les « bénévoles du mois ». Avec une petite délégation du District nous partageons un bon moment de convivialité et d'échanges sur le parcours et la mission de chacun au sein de leurs clubs respectifs. Juste un petit bémol cette saison, la dotation FFF n'était pas arrivée dans les délais. Réparation faite, chacun des bénévoles pourra récupérer son petit cadeau.

Ont été mis à l'honneur cette saison :

Régine JEHANNO (Allonnes Brain UF), Laurent MALARY (Longuenée En Anjou FC), Dominique MICHEL (Segré ES), Sonia DEBORDES (Somloiryernay CP), Alexandra BARTHELEMY (Angers Doutre SC), Nadia ROBIN (Brissac Aubance ES), Marcel ROBERT (AS Tierce Cheffes), Nathalie MOREAU (Andard Brain ES), Lolita ROUAUD (Les Ponts de Cé AS), Anne Laure DAGUENE (Angers Intrépide) et Nathalie DELESTRE (Daguenière Bohalle Es).





Les coups d'éclat Crédit Agricole Mozaic Foot Challenge 2018-2019 :

L'exploit sportif, la formation d'éducateurs ou d'arbitres et le développement du football féminin sont les principaux critères retenus pour être lauréats au coup d'éclat. Cette opération est en place depuis plusieurs saisons en partenariat avec le Crédit Agricole.

Ste Gemmes d'Andigné SC, Coron OSTVC, Montreuil Juigné BF, St Sylvain d'Anjou AS et Cholet JF ont fait partie de ces lauréats tout comme les clubs de Fief Geste / Tillières, Baugé EA Baugeois, St Germain Val de Moine FC, Beaufort en Vallée US et Montilliers au niveau féminin.

Les formations techniques

En passant par un simple module, des CFF ou BMF/BEF, nombreuses sont les formations dispensées sur le territoire. Environ 390 personnes ont été formées dans le Maine et Loire.

MANIFESTATION DE FIN DE SAISON

Une nouvelle fois merci ! Sans vous, les clubs d'accueil, il serait difficile d'organiser ces manifestations. Durant presque deux mois (mai et juin) nous étions (clubs et district) sur 18 sites. Une grande réussite pour cette édition 2019, même si parfois, côté joueurs et joueuses il faut savoir accepter la défaite. Merci à tous les acteurs et aux clubs organisateurs et à ceux qui nous ont transmis des photos et/ou reportages que nous avons relayés sur notre page Facebook.

Un dernier message pour vous donner rendez – vous le 6 septembre prochain à ST LEGER SOUS CHOLET pour notre assemblée générale. Bonne continuation dans les préparatifs de votre saison.

Geneviève LANDEAU
Secrétaire Générale



CD Foot Animation U7-U9

La commission était composée de 13 membres :

Président : Philippe FOUCHER

Représentant du comité de direction : Jean-Michel BELLARD

Secteur 1	Michel BODIER	Christophe HAMEL
Secteur 2	Xavier LANGLAIS	Ismaël GIRARD
Secteur 3	Mickaël CORNUEIL	Stéphane ANGEBEAULT
Secteur 4	Nadia ROBIN	Thierry HUREAU
Secteur 5	Fabrice MAHOT	Romuald JAUNEAU
Secteur 6	Daniel DELAUNAY	

Avec l'appui d'Arnaud MAINDROU pour la partie technique.

La commission s'est réunie 7 fois pour organiser :

- **2 réunions avec les clubs**

(une en début de saison et une en commun avec les commissions U11/U13 et féminine en janvier), sur les 6 secteurs, pendant lesquelles on rappelle les règles du foot à 3 et du foot à 5 car il y a une forte rotation des dirigeants et donc une grande méconnaissance des particularités de ces catégories (enfants et règlement).

- **2 journées d'accueil**

L'objectif de ces journées :

L'objectif de cette journée était de montrer à tout le monde (enfants, accompagnateurs d'équipes et parents) comment doit se dérouler un Plateau U7 et U9.

Lieux et intervenants



Rentrée U7 29 septembre		
	Lieux plateaux	
Secteur 1	Vern d'Anjou	M Bodier / C Hamel
Secteur 2	Tierce	I GIRARD
Secteur 3	Brion	A Maindrou
Secteur 4	Ambillou	T Hureau / N Menard
Secteur 5	Andrezé	F Mahot
Secteur 6	st André de la marche	D Delaunay / Y Lhommedé / A Chiron

Rentrée U9 22 septembre		
	Lieux plateaux	
Secteur 1	Thorigné d'Anjou	M Bodier / C Hamel
Secteur 2	Montreuil juigné	I Girard
Secteur 3	Corné	A Maindrou / A Chiron / S Angebeault
Secteur 4	st Hilaire du bois	T Hureau / N Menard matin
Secteur 5	Ingrandes	F Mahot / après midi
Secteur 6	Maulévrier	D Delaunay / P Foucher

Organisation

Les groupes, constitués par les responsables du secteur, pour la phase ont été convoqués sur un même site, à des horaires différents pour cette première journée (de 9h à 17h30 selon les groupes).

Ainsi, les enfants, les dirigeants et les parents ont participé à un plateau type.



Lors de cette journée, une chasuble par accompagnateur d'équipe a été offerte par le district. Ces chasubles serviront pour chaque plateau de la saison.

De même, les responsables du secteur ont distribué à chaque accompagnateur un livret U7 ou U9 reprenant succinctement l'essentiel des éléments de la saison.

Le retour à l'issue de ces journées

- Les points positifs :
 - Permet d'avoir une bonne présentation de plateau
 - Permet un contact avec tous les clubs sur la journée et de présenter les membres de la commission.
 - Permet de transmettre les règles et les enjeux du foot à 5 et à 3.
- Les points délicats :
 - Demande une grosse organisation et beaucoup de préparation de la part des membres de la commission U7 U9.
 - Attention dans le choix des clubs supports.

En conclusion,

Ces deux journées ont été unanimement appréciées car elles permettent de lancer la saison du foot à 5 et du foot à 3, en faisant passer des messages forts aux encadrants et parents.

- **14 Journées de plateaux de foot à 3 par secteur en 2 phases.**
- **15 Journées de plateaux de foot à 5** par secteur en 3 phases permettant de réajuster les groupes rapidement en début de saison (la 1^{ère} phase ne durant que 3 plateaux).
- **Un plateau carnaval des U7 le 30 mars.**



- **2 levers de rideau du SCO d'Angers**
- **Un lever de rideau du SO CHOLET** (le 18 avril Cholet /le Mans).



- **2 journées coaching au féminin (U7/U9 le 6 avril).**



- **Une journée départementale des U7 sur 6 sites**

Nous avons comme fil rouge de ces journées des banderoles à colorier pour encourager l'équipe de France féminine pour la coupe du monde.

Secteurs	1	2	3	4	5	6
Clubs	La Poueze	Soucelles	Baugé	Brissac	Champtocé	La Tourlandry
Nb enfants présents	253	223	167	241	150	220



- **Une journée nationale des U9 sur 3 sites.**

Ces journées de fin de saison se sont très bien déroulées, on peut noter la très bonne implication des clubs recevants.



SECTEURS	1 ET 2	3 ET 4	5 ET 6
LIEUX	Le Lion d'Angers	Saumur	Andrezé
Nb d'enfants présents	780	579	614
Nb d'équipes	117	103	109



Pour conclure, cette année n'a pas connu de grands changements, Michel BODIER quitte la commission et tous les autres membres de la commission repartent pour la saison prochaine avec un gros projet sur les modifications à apporter à nos manifestations de fin de saison.

Philippe FOUCHER
Président CD Foot Animation U7-U9



CD Foot d'Animation U11-U13

1-La Commission :

Cette saison, la Commission de Foot d'Animation se composait de 8 membres et de 2 représentants du CODIR (Comité de Direction). Les bénévoles présents dans les secteurs sont :

- Secteur 1 : **Anthony BERTHAUD** – **Jean-Jacques CHOUTEAU** (secrétaire)
- Secteur 2 : **Jacques PRAIZELIN** – **Benoît VIAU** (Vice-Président)
- Secteur 4 : **Dominique CHAIN** – **François CHENE**
Julien LETHEUIL – **Thierry TOUBLANC** (Président)

Les membres de l'équipe technique qui accompagnent la Commission, sont :

- **Yohann LHOMMEDE** : Conseiller Technique Départemental en charge du Projet de Performance Fédéral (C.T.D. - P.P.F.)
- **Arnaud MAINDROU** : Conseiller Technique Départemental en charge du Développement et de l'Animation des Pratiques (C.T.D. - D.A.P.)
- **François LECOQ** : Conseiller Technique Départemental en charge du Développement et de l'Animation des Pratiques (C.T.D. - D.A.P.)

Pour assurer le suivi administratif du secrétariat de la commission, Alexandra Chiron est en charge des missions que nous lui transmettons.

Cette saison, la Commission est donc composée de 7 membres bénévoles. Pour assurer une présence intéressante sur les 6 secteurs, il faudrait 6 personnes supplémentaires. Afin d'être au plus près des clubs, 2 membres de la commission représentant 1 secteur pourraient ainsi être présents sur les plateaux plus régulièrement.

La commission propose 6 animations tout au long de la saison :

U 11 :

1. **CRITERIUM U11** : NIVEAU 1 – NIVEAU 2 – NIVEAU 3
2. **CHALLENGE U11** : NIVEAU 1 – NIVEAU 2 – NIVEAU 3

U 13 :

3. **CRITERIUM U13** : ELITE – DIVISION SUPERIEURE – 1^{ère} DIVISION – 2^e DIVISION – 3^e DIVISION
4. **CHALLENGE** : CHALLENGE 2EME DIVISION - CHALLENGE 3EME DIVISION
5. **FESTIVAL U13G** : ELITE – DIVISION SUPERIEURE – 1ERE DIVISION
6. **CHALLENGE** : ELITE – DIVISION SUPERIEURE – 1ERE DIVISION

La commission a effectué 10 réunions plénières. Des réunions de sous commissions ont été également organisées. Les sous commissions, U11 et U13, préparent les calendriers et les groupes pour les différentes animations ainsi que les rassemblements de fin de saison.

Nous avons également animé 2 réunions de secteurs (septembre et janvier). La réunion de début d'année 2019 a été organisée avec les commissions foot à 3 et 5 et féminines. C'est la 2^{ème} saison que nous réalisons ces réunions communes. Celles-ci sont appréciées des dirigeants de clubs. Elles permettent d'aborder la 2^{ème} partie de saison, et de préciser les points importants des commissions.



2- Les animations de la saison :

CATEGORIE U11 :

- × 3 niveaux de pratique (Niveau 1 – Niveau 2 – Niveau 3).
- × 17 journées critérium obligatoires en 3 phases (5 en Phase 1 – 5 en Phase 2 – 7 en phase 3)
- × 2 journées de Festifoot obligatoires.
- × 3 journées challenge obligatoires.
- × 5 journées de Futsal facultatives.
- × 1 journée Rassemblement obligatoire « Challenge Niveau 1 - Challenge Niveau 2 - Challenge Niveau 3 ».

3-Les effectifs licenciés U11 et U13 :

Evolution des effectifs licenciés sur les 8 dernières saisons :

Catégorie	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2018/2019
										FEMININES
U11	3331	3180	3095	3234	3437	3465	3557	3378	3347	276
U13	2882	2917	2834	2903	3066	3134	3143	3447	3087	298
TOTAL	6213	6097	5929	6137	6503	6599	6700	6825	6434	574
									22/12/18	6434
									FEM + GAR	7008

Sur le tableau ci-dessus, nous constatons une progression intéressante de 175 joueurs (joueuses), sur ces 2 dernières années (2017-2018 / 2018-2019). Avec ce chiffre de 7008 joueurs et joueuses, c'est d'ailleurs, le chiffre le plus important du nombre de licenciés, dans ces 2 catégories, depuis la saison 2010 / 2011.

ANALYSE DE LA CATEGORIE U11

Tableau du nombre d'équipes U11 2018-2019

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Phase 1	56	87	138	281
Phase 2	65	105	143	313
Phase 3 challenge	67	143	142	352
TOTAL	188	335	423	946

Pour les féminines, nous avons constitué 1 groupe de 10 équipes en Phase 1. Pour les 2ème et 3ème phase, 13 équipes composaient 1 groupe.

Le Critérium se déroule en 3 phases, comme les saisons précédentes, avec engagements au niveau souhaité par l'encadrement des équipes. Les clubs apprécient cette organisation. Les enfants ont ainsi une progression régulière tout au long de la saison.

Une progression de 37 équipes résulte entre la phase 1 et la phase 3, sur l'ensemble des trois niveaux. La pyramide des niveaux est équilibrée et respectée (engagements libres dans les différents niveaux).

Analyse du déroulement des 3 phases de la Catégorie U11 :



- 3 phases :
- 17 journées de Critérium (obligatoire)
 - 2 journées de Festi-foot (obligatoire)
 - 5 journées de Futsal (volontariat)
 - 3 journées de Challenge (obligatoire)
 - 1 journée de Rassemblement départemental (1 pour chaque niveau)

Les plateaux à 4 équipes :

Pour la seconde saison, cette organisation convient très bien aux clubs. Cela permet aux dirigeants d'avoir un déroulement de plateau simple à gérer. Le déroulement de l'animation est ainsi allégée.

Le Festi-foot :

1 animation a été effectuée, sur les 2 proposées au calendrier. La commission en collaboration avec l'équipe technique en ont tiré des enseignements pour la saison prochaine. Des aménagements seront adaptés au calendrier.

La Jonglerie :

Les membres de la Commission analysent tout au long de la saison les résultats de la jonglerie. Les scores sont inscrits sur les feuilles de match. Nous sommes vigilants au calcul des données qui ne sont pas toujours correctes et justes. Les dirigeants ont bien pris en compte qu'il est important et nécessaire d'effectuer cette animation lors des plateaux.

Les animations de fin de saison – 3 Rassemblements départementaux :

La Commission remercie les 3 clubs ci-dessous, pour leur contribution à l'organisation de ces manifestations festives de fin de saison. Il y a toujours une réelle volonté de bien faire de la part des clubs organisateurs.

Le nombre de candidatures pour accueillir ces rassemblements reste faible. Ces évènements proposés par la commission sont très appréciés des clubs qui reçoivent les équipes. C'est une très belle fête du foot d'animation qui doit donner aux clubs l'envie de se porter candidats.

☛ Clubs recevant les 3 rassemblements :

- YZERNAY SOMLOIRE : RASSEMBLEMENT NIVEAU 1
- INGRANDES LE FRESNE : RASSEMBLEMENT NIVEAU 2
- LES PONTS DE CE : RASSEMBLEMENT NIVEAU 3

Conclusion :

- Les enfants progressent à leur niveau.
- Les responsables d'équipes sont vigilants pour faire évoluer les enfants en adéquation avec leur niveau.
- Le Challenge par niveau est très bien apprécié.
- Les animations organisées au cours de la saison se déroulent correctement.

ANALYSE DE LA CATEGORIE U13

Tableau du nombre d'équipes U13 2018-2019

	PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3
ELITE	18	19	23
DIV SUP	30	42	43
1ERE DIV	54	60	61
2EME DIV	72	67	67
3EME DIV	90	83	74
TOTAL	264	271	268



Le nombre d'équipes sur les 3 phases a légèrement augmenté. Nous constatons également un effet pyramidal entre chaque division. Les enfants progressent ainsi à leur niveau, et dans la division qui leur correspond le plus.

Les dirigeants et les éducateurs ont la possibilité d'engager leurs équipes dans la division de leur choix, et ce, sous le contrôle de la commission.

LES FORFAITS U13

NOMBRE DE FORFAITS PARTIELS PAR DIVISION LORS DE LA PHASE A SAISON 2018 - 2019					
DIVISION	ELITE	Division Supérieure	1ère Division	2ème Division	3ème Division
NOMBRE	0	1	1	1	11

NOMBRE DE FORFAITS PARTIELS PAR DIVISION LORS DE LA PHASE B SAISON 2018 - 2019					
DIVISION	ELITE	Division Supérieure	1ère Division	2ème Division	3ème Division
NOMBRE	0	0	0	2	4

NOMBRE DE FORFAITS PARTIELS PAR DIVISION LORS DE LA PHASE C SAISON 2018 - 2019					
DIVISION	ELITE	Division Supérieure	1ère Division	2ème Division	3ème Division
NOMBRE	0	0	1	1	7

NOMBRE DE FORFAITS PAR DIVISION LORS DU FESTIVAL ET DU CHALLENGE 2018 - 2019					
DIVISION	ELITE	Division Supérieure	1ère Division	2ème Division	3ème Division
NOMBRE	0	0	0	2	10

NOMBRE DE FORFAITS GENERAL AVANT LE DEBUT DU CRITERIUM PAR DIVISION SAISON 2018 - 2019					
DIVISION	ELITE	Division Supérieure	1ère Division	2ème Division	3ème Division
NOMBRE	0	0	0	0	1

NOMBRE DE FORFAITS GENERAL APRES LE DEBUT DU CRITERIUM PAR DIVISION SAISON 2018 - 2019					
DIVISION	ELITE	Division Supérieure	1ère Division	2ème Division	3ème Division
NOMBRE	0	0	0	1	2

TOTAL POUR LA SAISON 2018 – 2019 : 41 FORFAITS PARTIELS ET 4 FORFAITS GENERAL

Cette saison, nous avons donc enregistré 41 forfaits partiels et 4 forfaits généraux. Ces chiffres sont en augmentation par rapport à la saison dernière (35 forfaits partiels et 1 forfait général, en 2017-2018). Les clubs doivent être vigilants lorsqu'ils engagent leurs équipes. Les enfants sont pénalisés face à ces situations, et cela est regrettable. Les jeunes footballeurs veulent pratiquer leur sport favori tout au long de la saison. Il est



important que les clubs en tiennent compte.

CATEGORIE U13 :

- ✗ 5 niveaux de pratique (Elite – Division Supérieure – 1ère Division – 2ème Division – 3ème Division).
- ✗ 17 journées critérium obligatoires en 3 phases (5 en Phase 1 – 5 en Phase 2 – 7 en phase 3)
- ✗ 3 journées Festival Foot U13 pour les équipes engagées en Elite, Division Supérieure et 1ère Division.
- ✗ 3 journées Challenge pour les équipes engagées en 2ème Division et en 3ème Division.
- ✗ 1 journée de Festifoot obligatoire.
- ✗ 5 journées Futsal facultatives.
- ✗ 1 journée rassemblement obligatoire « Festival Foot U13 » (qualificative pour le Festival U13 Régional).
- ✗ 1 journée Rassemblement obligatoire Challenge 2ème et Challenge 3ème Division.

Organisation de la Catégorie :

1ère phase de Brassage (5 journées du 15 septembre au 13 octobre) :

Les dirigeants et les éducateurs engagent leurs équipes dans la division souhaitée. Cette période courte permet à l'encadrement d'évaluer le niveau des joueurs. Les membres de la commission vérifient les résultats pour éviter trop d'incohérences.

2ème phase (5 journées du 10 novembre au 8 décembre + 5 animations facultatives de « Futsal »)

Cette seconde phase s'étale sur 5 samedis à suivre. En période hivernale, nous avons proposé le Futsal. L'engagement des équipes dans la division la plus appropriée aux enfants est globalement respectée.

3ème phase (7 journées du 26 janvier au 25 mai + 3 journées de Challenge)

C'est la phase la plus longue, avec les 3 journées de Challenge. L'aspect compétitif vient agrémenter cette 3ème partie de saison.

Aspect technique / organisation:

-Arbitrage à la touche par les joueurs U13 sans assistance : Les enfants ont eu la possibilité d'arbitrer sans soutien à la touche, lors de la 3ème phase. Il faut un certain temps d'adaptation pour que les joueurs arrivent à exercer cette mission sans difficultés. Les encouragements des acteurs présents sur le terrain, et en dehors du terrain doivent les aider.

Il est recommandé de bien leur expliquer le fonctionnement de l'arbitrage à la touche, notamment lors des séances d'entraînement.

-Le développement de + de foot (Festifoot) : Nous devons noter que les enfants et l'encadrement ne sont pas convaincu de cette pratique. La commission de foot d'animation en fait l'analyse.

La Jonglerie :

La commission analyse les scores de cette animation proposée avant le début des rencontres. La pratique est bien assimilée par les enfants, les dirigeants et les éducateurs. La jonglerie est bénéfique pour les enfants. Cette activité doit être poursuivie dans les écoles de foot.

Les animations de fin de saison – 4 Rassemblements départementaux :

La Commission félicite et remercie les 4 clubs ci-dessous, pour leur contribution à l'organisation des rassemblements de fin de saison. Il y a toujours une réelle volonté de bien faire de la part des clubs



organisateurs.

Le nombre de candidatures est néanmoins faible.

- BEAUPREAU LA CHAPELLE : FINALE FESTIVAL U13
- ANGERS NDC : RASSEMBLEMENT DIV SUP ET 1ERE DIVISION
- ANGERS HSA : RASSEMBLEMENT 2EME DIVISION
- LIRE DRAIN : RASSEMBLEMENT 3EME DIVISION

Quelques clubs n'ont pas souhaité participer à ces rassemblements de fin de saison organisés par la commission, et nous le regrettons. Nous mettons tout en œuvre pour que ces festivités se déroulent dans d'excellentes conditions. Les clubs doivent bien prendre en considération le travail effectué par les membres bénévoles de la commission.

Les jeunes arbitres officiels, les jeunes licenciés des clubs qui ont également effectué l'arbitrage, et la présence des techniciens de la Commission Technique ont été des acteurs majeurs de ces rassemblements. Ces journées se sont globalement bien déroulées. Nous attachons une importance particulière pour que ces événements soient en synergie avec le football d'animation. Le Fair-play, la convivialité, l'esprit de fête sont les impératifs de ces moments.

Le fonctionnement de la Commission

Organisation interne :

Les membres de la commission se sont retrouvés lors de 11 réunions plénières. Nous abordons les points essentiels sur l'organisation de la saison liée au calendrier. Nous échangeons pendant 2 H 30 environ. Le débat est très ouvert, et nous voulons être au plus près des clubs. Nos différentes animations proposées tout au long de la saison donnent satisfaction aux acteurs du football d'animation.

La mise en place des calendriers pour les animations que nous proposons nous demandent aussi de la réactivité. Cela fait partie de nos impératifs, afin que les clubs puissent s'organiser en amont.

Les sous commissions traitent principalement la composition des groupes et les occupations des terrains par phases et par animations. Elles fonctionnent en autonomie complète.

Bilan sur la constitution des groupes :

Les clubs s'engagent directement sur FOOTCLUBS, avec 1 date butoir identique pour les 2 catégories. Malgré des améliorations que nous apportons régulièrement, quelques clubs oublient de respecter scrupuleusement le processus d'engagement.

Le secrétariat doit relancer les responsables pour leur indiquer les impératifs. Cela engendre de la charge de travail supplémentaire, à la fois pour le secrétariat, et pour les membres de la commission, lors de l'établissement des calendriers.

Nous ne voulons pas décevoir les enfants qui prennent une licence pour pratiquer leur sport favori. Charge aux clubs de bien respecter le planning d'engagement d'équipes ; ils doivent rester les premiers acteurs de la fiabilité des engagements.

L'outil de constitution des groupes (cartographie), nous permet d'être plus réactifs et plus efficace pour constituer les groupes.

De notre côté, notre volonté est d'apporter de la rigueur et une organisation efficace pour limiter les erreurs.

Gestion des résultats :

La disponibilité de certains membres de la commission dans la vérification des résultats est primordiale pour



éviter des dysfonctionnements. Les résultats et le contrôle des feuilles de match font partie des missions des membres de la commission. Jean-Jacques CHOUTEAU, avec Alexandra CHIRON, assurent ces tâches. Les dirigeants et les responsables d'équipes doivent, en amont, bien compléter et vérifier les feuilles de match pour en faciliter le contrôle.

Les challenges pour la prochaine saison :

Les animations proposées tout au long de la saison correspondent avec la modélisation prônée par les Cadres Techniques Fédéraux.

Après avoir analysé les remarques des clubs, suite à l'animation « Festi-Foot », le Futsal remplacera le Festi-Foot. Son organisation et son fonctionnement seront présentés lors des réunions de secteur du 7 septembre prochain.

Concernant l'arbitrage à la touche, nous entamerons la 2ème saison avec son fonctionnement sans assistance. Les enfants auront donc une compréhension et une mise en application qui leur permettront d'appréhender cette mission plus sereinement.

Les responsables d'équipes doivent aussi les aider pour leur faciliter cette mission.

Les visites plateaux seront poursuivies pour que les membres de commission puissent faire un retour du déroulement des rencontres.

Le fichier d'occupation des terrains sera remis à jour afin que nous puissions bien le compléter. C'est un fichier lourd et nous restons vigilants suite aux remarques et aux désidératas des clubs

Conclusion :

Comme chaque saison, la volonté de la commission est de satisfaire au mieux les 6 500 jeunes footballeurs, et les nombreux acteurs présents tout au long de la saison. Avec satisfaction, aucun club n'a été convoqué au District pour dysfonctionnement. Cependant, nous avons contacté quelques clubs qui ne respectaient pas le règlement du foot d'animation.

En communiquant les dates d'engagement le mardi 25 juin, les clubs ont les informations essentielles pour respecter les impératifs. En découlera une bonne mise en application de la diffusion des calendriers. Le processus d'engagement est clair et précis ; cela doit nous permettre d'éviter tout désagrément.

Lorsque les clubs engagent des équipes, ils sont tenus de recevoir l'organisation des plateaux. En cas de difficultés, des solutions sont proposées pour éviter les annulations de match ou de plateaux.

Lors de réunions de secteurs que les membres de la commission animent, des consignes sont transmises aux responsables d'équipes. Celles-ci doivent être mises en application lors animations proposées lors de la saison.

La commission doit continuer à optimiser son fonctionnement pour mettre à disposition des calendriers fiables, la flexibilité sera réduite au profit de la qualité.

Thierry TOUBLANC
Président CD Foot Animation U11-U13



CD Féminines

SENIORS FEMININES

CHAMPIONNAT

1 équipe en niveau National (D2)

9 équipes en niveau Régional (2 en R1 et 7 en R2)

15 équipes en niveau Départemental (7 en D1 et 8 en D2)

Au terme de la deuxième phase, fin mai l'équipe de JS Layon accèdera au championnat R2.

1^{ère} phase avec 7 journées (match aller)

2^{ème} phase avec 14 journées (match aller-retour)

COUPE DE L'ANJOU

Toutes les équipes départementales et régionales seront concernées.

1 seule phase avec élimination directe.

5 journées avec la finale

Finale : Baugé EA – Les Verchers St Georges (4-1)

CHALLENGE DE L'ANJOU

Création et lancement de cette nouvelle compétition exclusivement réservée aux équipes départementales.

1 seule phase avec élimination directe

4 journées avec la finale

Finale : Montreuil-Juigné 2 – Angers NDC 2 (13-1)

COUPE DE L'ANJOU FUTSAL

Organisation de la 4^{ème} Coupe de l'Anjou futsal féminin avec la collaboration de la commission futsal.

1^{er} tour : 6 équipes départementales le vendredi 1^{er} mars au gymnase du SUAPS (Belle Beille)

2^{ème} tour : 8 équipes (6 régionales et 2 départementales) le 29 mars 2019 au gymnase du SUAPS

3^{ème} tour : ½ finales 4 équipes le 26 avril 2019 à Murs-Grigné

4^{ème} tour : Finale le vendredi 31 mai 2019 à la salle de l'Espace Longuenée : Les Verchers St Georges – Baugé EA Baugeois (1-11)

U18F

CHAMPIONNAT

Un championnat Régional sur la saison avec 3 équipes du Maine et Loire

Un championnat Départemental sur la saison avec 26 équipes + 1 équipe U16F en championnat U15 et 1 équipe U19F Nationale = Foot à 11 obligatoire

1^{ère} phase avec 7 journées (match aller)

2 niveaux → Niveau 1 : 8 équipes / Niveau 2 : 15 équipes,

2^{ème} phase avec 14 journées (match aller-retour)

2 niveaux → Niveau 1 : 8 équipes / Niveau 2 : 18 équipes

COUPE DE L'ANJOU

Toutes les équipes départementales et régionales seront concernées.

1 seule phase avec élimination directe.



5 journées avec la finale

Finale : Cholet SO 1– Andrezé Jub Jallais FC (2-0)

CHALLENGE DE L'ANJOU

Création et lancement de cette nouvelle compétition exclusivement réservée aux équipes départementales.

1 seule phase avec élimination directe

5 journées avec la finale

Finale : St André St Macaire 1 – GF Segré Le Lion 1 (4-4 (2-4))

U14F

CRITERIUM

31 équipes + 1 équipe en U13

Match sec le samedi matin à 10h45, 2 équipes sur le terrain ; soit une équipe U13G soit une autre équipe U14F sur l'autre demi terrain (foot à 8)

3 phases : Phases 1 et 2 avec 5 journées et phase 3 avec 7 journées → 3 niveaux

COUPE

Tirage au sort pour la répartition des équipes dans 3 groupes de 10 équipes. Répartition des équipes des niveaux 1, 2 et 3 dans chaque groupe.

3 journées + 1 date de report

2 matchs par journée, pas de tirs aux buts mais des points attribués pour la jonglerie et les matchs (G=4, N=2, P=1). Le maximum de contacts comptabilisés pour la jonglerie est fixé à 40 contacts pied droit, 40 pied gauche et 30 têtes, et cela pour les 3 tours, les ½ finales et la finale.

JONGLERIE : ATTRIBUTION DES POINTS PAR JOURNEE						
0-149	150-249	250-349	350-449	450-549	550-599	600
1	1,5	2	2,5	3	3,5	4

A l'issue des 3 tours, 4 équipes ont été qualifiées pour effectuer les demi-finales et la finale (+ petite finale) le même jour (1 match le matin et 1 match l'après-midi - 2 matchs de 2x30 minutes)

- ½ Finales : Angers Croix Blanche 2 - Chalonnes Chaudéf 1 (17 – 0)
Cholet Asptt Caeb 1 - Gf Segré Le Lion 1 (4 – 1)
- Finales : Angers Croix Blanche 2 - Cholet Asptt Caeb 1 (1 – 0) → places 1 et 2
Chalonnes Chaudéf 1 - Gf Segré Le Lion 1 (0 – 6) → places 3 et 4

CHALLENGE FESTIVAL U13F

20 équipes présentes au Tour Préliminaire du 9 mars 2019 au stade Bioteau de Trélazé - Formule échiquier
8 équipes retenues pour la phase départementale du 6 avril 2019 - Formule échiquier

- 1- Angers CBAF
- 2- Montilliers ES
- 3- Cholet SO
- 4- Longuenée en Anjou FC
- 5- GF Segré Le Lion
- 6- Saumur OFC
- 7- St Germain Val de Moine FC
- 8- Baugé EA Baugeois



4 équipes ont été retenues pour la phase Régionale du samedi 4 mai 2019 : Angers CBAF, Montilliers ES, Cholet SO, Saumur OFC

U11F

CRITERIUM

2018-2019

Création et lancement d'un groupe U11 N3 GA 100% féminine avec 13 équipes inscrites.

FOOT D'ANIMATION

RASSEMBLEMENT DEPARTEMENTAUX U6F A U12F

L'idée principale est de rassembler les jeunes filles qui jouent principalement en mixité (avec ou contre les garçons) pour les familiariser avec la pratique féminine. Lors de ces temps forts, les licenciées et des non-licenciées participent à des ateliers et matchs encadrés par des éducateurs diplômés.

2018-2019

4 dates de rassemblements dans la saison.

3 novembre : foot indoor : 155 FILLES PRESENTES SUR 171 PREINSCRITES

CHOLET :

- 92 préinscrites
- 7 absentes
- 2 joueuses venues sans être préinscrites
- 4 non licenciées
- 15 clubs représentés
- U6F à U9F = 5 équipes de 3 = 15 joueuses
- U10F à U12F = 12 équipes de 6 = 71 joueuses

TOTAL = 86 joueuses

ANGERS :

- 79 préinscrites
- 10 absentes
- 0 joueuse venue sans être préinscrite
- 1 non licenciée
- 19 clubs représentés
- U6F à U9F = 6 équipes de 3 = 18 joueuses
- U10F à U12F = 10 équipes de 6/5 = 51 joueuses

TOTAL = 69 joueuses

5 janvier : rassemblement futsal en janvier : 94 FILLES PRESENTES SUR 82 PREINSCRITES

10H00 à 12H00 : U6F à U9F CHOLET :

- 22 préinscrites
- U6F à U9F = 6 équipes de 3/4

TOTAL = 21 joueuses

13H30 à 15H30 : U9F à U12F (clubs les + éloignés)

- 34 préinscrites
- U9F à U12F = 6 équipes de 5/6



TOTAL = 31 joueuses

16H00 à 18H00 : U9F à U12F (clubs les + proches)

- 26 préinscrites
- U9F à U12F = 7 équipes de 5/6

TOTAL = 41 joueuses

Autres chiffres :

- 11 non licenciées
- 21 clubs représentés
- 4 clubs venus sans être inscrits

9 février : foot indoor : 198 FILLES PRESENTES SUR 209 PREINSCRITES

CHOLET :

- 77 préinscrites
- 8 absentes
- 4 joueuses venues sans être préinscrites
- 5 non licenciées
- 9 clubs représentés
- U6F à U9F = 6 équipes de 3 = 18 joueuses
- U9F à U12F = 11 équipes de 5 = 57 joueuses

TOTAL = 75 joueuses

ANGERS :

- 142 préinscrites
- 37 absentes
- 12 joueuses venues sans être préinscrites
- 10 non licenciées
- 23 clubs représentés
- U6F à U9F = 7 équipes de 3 = 22 joueuses
- U9F à U12F = 19 équipes de 6/5 = 101 joueuses

TOTAL = 123 joueuses

16 mars 2019 : Plateau Lever de rideau U9F – Angers Stade André Bertin : 109 FILLES PRESENTES SUR 114 PREINSCRITES

Plateau foot à 5

Plateau Coupe U14F déplacé l'après-midi en parallèle sur l'autre synthétique

1 place par Féminine foot à 5 offerte + places pour les accompagnateurs (en fonction du nombre)

20 places par équipe U14F offertes

ANGERS :

- 114 préinscrites
- 5 absentes
- 37 clubs représentés
- U7F à 10 joueuses
- U8F à 30 joueuses
- U9F à 34 joueuses
- U10F à 35 joueuses

TOTAL = 109 joueuses

28 avril : Le foot féminin en fête – Angers Stade André Bertin : 301 FILLES PRESENTES SUR 450 PREINSCRITES

- Nombre de joueuses inscrites : **316 + 50 des quartiers**



- Nombre de joueuses présentes : **301**
- Nombre de filles inscrites ayant annulé la semaine précédente ou le jour J : **114**
- Nombre de filles non inscrites et s'étant présentées le jour J : **21**
- Nombre de joueuses NON licenciées : **56**
- Nombre de clubs représentés : **43**
- Nombre de club ayant une section féminine sur les 43 : **28**
- Nombre de bénévoles du club : environ 30 (Beaucoup de jeunes U18F et U17)

AUTRES MANIFESTATIONS/ RASSEMBLEMENTS

DETECTIONS DEPARTEMENTALES ET STAGES REGIONALES

- Détection U14F/U15F : Mercredi 3 Octobre et mercredi 31 Octobre 2018 au Stade Bioteau à Trélazé.
- Détection U12F/U13F : Mercredi 13 Février, Mercredi 20 Février et Mercredi 10 Avril 2019 au Stade Bioteau à Trélazé

TOUTES AU FOOT, A VOUS DE JOUER LES FILLES

- 18^{ème} édition prévue le mercredi 5 juin 2019 au complexe François Bernard aux Ponts de Cé. 39 établissements, 52 équipes de 6^{ème} et 5^{ème}, 78 équipes de 4^{ème} et 3^{ème}, 69 arbitres, 874 joueuses étaient présentes.

PORTES OUVERTES DES CLUBS AUX FEMININES

- 33 clubs ont proposé des portes ouvertes dans le département dont 10 clubs n'ayant pas encore d'équipes féminines (U14F/U18F ou SF).

FEMIPLAGAGE

- Le Fémiplage avait lieu le dimanche 19 mai 2019 à St Brévin les Pins

REUNION DES CLUBS

- Une réunion des clubs féminins a eu lieu le 27 mai 2019. 51 personnes étaient présentes représentant 30 clubs (bilan de la saison et réorganisation des catégories qui comprendront 3 années d'âge).
- Une réunion pourra être mise en place la saison prochaine suivant la demande et les besoins.

L'ATOLL BEAUCOUZE CUP

- Une sélection départementale composée de 12 joueuses U14F/U15F/U16F a participé à la 5^{ème} édition du tournoi national U13 du club de Beaucouzé le samedi 1 et dimanche 2 septembre 2018
- Une sélection féminine sera également présente les 31 août et 1^{er} septembre 2019 à Beaucouzé

SOIREE SPECIALE FEMME - URBAN SOCCER

- Un Rassemblement à destination des femmes a eu lieu le vendredi 5 avril à l'Urban soccer à Angers. 50 femmes étaient présentes pour participer à des matchs de 5 contre 5 dans une ambiance festive.

Ghislaine LORANT
Présidente CD Féminines



CD Jeunes

Les 11 membres de la Commission des Jeunes se sont retrouvés 14 fois au cours de la saison dans le cadre de réunions plénières ou restreintes pour gérer les compétitions départementales en U15, U17 et U19 : les championnats, les coupes et challenges.

Les activités traditionnelles de la CDJ consistent aussi à contrôler les feuilles de matchs en début de saison (qualification des joueurs et dirigeants), à vérifier la situation des clubs au regard de l'article 9 (obligation d'engagement d'équipes de jeunes) et à accompagner les Groupements en formation ou en renouvellement.

1- Les effectifs

Les équipes engagées en seconde phase

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
U19	40	45	37	35	35
U17	95	97	103	107	102
U15	136	141	142	142	143
Total	271	283	282	284	280

2- Les compétitions départementales



a- Les championnats

La réorganisation des championnats régionaux a entraîné une nouveauté importante : l'engagement libre des équipes dans le niveau souhaité en première phase U15 et U17.

Ce nouveau mode de fonctionnement s'est avéré positif car les clubs, à quelques exceptions près, ont su trouver le niveau d'engagement correspondant à leurs équipes en première phase. On relève toutefois une certaine frustration chez les équipes qui terminent en tête de leur championnat de DS en fin de saison et qui ne peuvent pas accéder automatiquement au championnat de Ligue comme par le passé.

En U19, toutes les équipes ont commencé au même niveau et la saison a été découpée en 3 phases. Ce nouveau dispositif permet un brassage plus important des équipes. De plus, le fait de pouvoir ne pas s'engager en



troisième phase a sans doute évité des forfaits généraux en fin de saison et a donné aux clubs une plus grande latitude dans la gestion de leurs effectifs seniors/U19. 4 clubs ont d'ailleurs décidé de ne pas réengager d'équipe en troisième phase dans cette catégorie.

Comme tous les ans, la question de l'avenir des U19 se pose. Le District 49 est le seul de la Ligue des Pays de la Loire à proposer des compétitions U19 au niveau départemental. Un questionnaire a été envoyé à tous les clubs à ce sujet. Suite à l'analyse des résultats, présentés à l'occasion des réunions de secteurs du mois d'avril, le Comité Directeur a décidé de reconduire la catégorie U18-U19 pour la saison 2019-2020.



On dénombre 10 forfaits généraux cette saison : 8 en première phase (1 en U19, 4 en U17 et 3 en U15) et 2 en seconde phase (1 en U17 et 1 en U15). Ces chiffres sont similaires à 2017-2018 (9 forfaits généraux).

Des forfaits sur des rencontres sont aussi enregistrés : 11 en première phase (2 en U19, 5 en U17, 4 en U15), 46 en seconde phase (6 en U19, 24 en U17, 16 en U15) et 17 en troisième phase U19. Au regard de ces chiffres et en tenant compte du nombre d'équipes par catégorie, il est clair que les U19, surtout en fin de saison, sont les plus touchés par ces forfaits.

Comme tous les ans, des difficultés persistent. On déplore toujours un nombre important de dossiers concernant nos catégories traités par la Commission de Discipline. Ne pas relâcher les efforts dans ce domaine est un impératif. La gestion des rencontres avec les nombreux reports reste un problème récurrent. Avec des conditions météorologiques difficiles en période hivernale, on ne peut de nouveau qu'encourager les clubs à tout mettre en œuvre pour que les matchs aient lieu à la date prévue (inversion du lieu de match, utilisation d'un terrain de repli). De plus en plus de clubs commencent à intégrer ces solutions dans leur fonctionnement.

On notera une nouvelle fois que les clubs de D1 et D2 seniors en position d'accession sont en règle avec l'article 9 qui oblige les clubs à engager des équipes de jeunes. En plus d'un effectif suffisant pour le foot des jeunes et le foot d'animation, les clubs ont bien compris l'importance d'encadrer tous ces joueurs par des éducateurs certifiés.

Par ailleurs, l'engagement de nouveaux clubs dans l'obtention du Label Jeunes favorise leur structuration. De même, le Programme Educatif Fédéral est un outil à disposition des clubs à ne pas négliger.

b- Les Coupes et Challenges de l'Anjou

Les coupes et challenges départementaux restent toujours aussi populaires dans notre district.



La création de la Coupe des Pays de la Loire U17 nous a contraints à supprimer la phase de poules dans cette catégorie. Il a été décidé d'en faire de même en U15 et de créer un nouveau challenge réservé aux équipes des deux dernières divisions de la seconde phase : le Challenge de District U15.

A l'heure du bilan, on retiendra en particulier :

- une bonne organisation des clubs accueillant les demi-finales et finales,
- des demi-finales et finales qui se déroulent généralement dans un bon esprit,
- de jeunes arbitres qui ont su gérer ces rencontres,
- une présence de nombreux spectateurs sur certains sites, mais nettement moins sur d'autres selon les rencontres : les challenges attirent plus la foule que les coupes,
- des compétitions qui mobilisent au sein des clubs surtout à l'approche des finales, comme en témoigne parfois le nombre de cars stationnés sur les parkings,
- un Challenge de District U15 qui permet à des équipes 2 et à des clubs des dernières divisions d'aller très loin dans une compétition à élimination,
- des règlements qui ne sont pas toujours bien connus des clubs (article 4 sur les modalités de l'épreuve).



3- La formation des équipes

a- Les Groupements de Jeunes

Les équipes de groupements de jeunes (compétitions départementales - 2^{ème} phase)

	18 ans puis U19		15 ans puis U17		13 ans puis U15		Total		Nombre de GJ	Moyenne Equipe/GJ
2003/2004	11	10,1%	16	11,4%	20	11,8%	47	11,2%	9	5,22
2004/2005	24	21,2%	30	21,4%	37	22,5%	91	21,8%	18	5,06
2005/2006	30	28,8%	38	29,0%	41	26,4%	109	27,9%	22	4,95
2006/2007	27	25,4%	34	27,6%	37	23,2%	98	25,2%	21	4,66
2007/2008	27	25,7%	29	24,7%	43	27,3%	99	26,0%	21	4,71
2008/2009	29	30,2%	33	27,5%	44	26,6%	106	27,7%	22	4,82
2009/2010	16	34,0%	30	29,4%	40	26,8%	86	28,7%	22	3,91
2010/2011	13	29,5%	28	28,5%	40	28,3%	81	28,6%	23	3,52
2011/2012	16	34,7%	35	33,3%	44	32,5%	95	33,3%	23	4,13
2012/2013	19	42,2%	32	33,3%	45	33,5%	96	34,9%	23	4,17
2013/2014	19	40,4%	38	38,4%	43	34,4%	100	36,9%	25	4,00
2014-2015	19	47,5%	36	37,9%	52	38,2%	107	39,4%	25	4,28
2015-2016	22	48,8%	37	38,1%	50	35,4%	109	38,5%	24	4,54



2016-2017	18	48,6%	45	43,6%	60	42,2%	123	43,6%	28	4,39
2017-2018	11	31,4%	36	33,6%	49	34,5%	96	33,8%	24	4,00
2018-2019	08	22,8%	35	34,3%	49	34,2%	92	32,8%	24	3,83

L'ensemble des clubs concernés par un renouvellement ou par une création de groupement a été reçu au District le samedi 6 avril 2019.

Trois groupements ont renouvelé leur convention pour les 4 prochaines saisons :

- GJ CHAMPTEUSSEMARIGNE (CHAMPTEUSSE ANJOU BACONNE et MARIGNE ES)
- GJ CORON SOMYZERNAY (CORON OSTVC et SOMLOIRYZERNAY CP)
- GJ ST QUENTIN POIT (LA SALLE AUBRY POIT et CHAUDRON ST QUENTIN)

Un groupement est créé :

- GJ ST MELAINE JUIGNE (ST MELAINE/AUBANCE et JUIGNE FC LOUET)

Un groupement n'est pas renouvelé au terme de sa convention :

- GJ POSSO ST JEAN (LA POSSONNIERE SAVEN et ST JEAN ST LAMBERT FC)

Un groupement est supprimé en cours de convention :

- GJ SOUCELLES CORZE (VILLEVEQUE SOUCELLES et PELLOUAILLES CORZE)

b- Les équipes en entente

Historique des équipes en entente (2^{ème} phase)

	2014-2015		2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019	
U19	05	12,5%	02	04,4%	02	05,4%	00	00,0%	02	05,7%
U17	15	15,7%	13	13,4%	09	08,7%	12	11,2%	12	11,7%
U15	22	16,1%	14	09,9%	09	06,3%	11	07,7%	09	06,3%
Total	42	15,5%	29	10,2%	20	07,1%	23	08,1%	23	08,2%

c- Les équipes réserves (équipes 2 et 3, Groupements compris)

Equipes	2014-2015			2015-2016			2016-2017			2017-2018			2018-2019		
	2	3*	Total	2	3*	Total	2	3	Total	2	3	Total	2	3	Total
U19	02	00	05,0%	04	00	08,8%	01	00	02,7%	03	00	08,5%	02	00	05,7%
U17	28	02	31,5%	27	04	31,9%	29	05	33,0%	32	02	31,7%	30	02	31,3%
U15	39	13	38,2%	39	12	36,1%	49	09	40,8%	50	10	42,2%	52	12	44,7%
Total	69	15	31,0%	70	16	30,3%	79	14	32,9%	85	12	34,1%	84	14	35,0%

* et une équipe 4 en U15

4- Les perspectives pour 2019-2020

Rappel des grands principes des compétitions départementales en 2019-2020 :

- Engagement libre en première phase en U15 et U17,
- Absence d'accession en Ligue (sauf cas exceptionnel),
- Un championnat en 2 phases en U15 et U17,
- Un championnat U19 en 3 phases (un seul niveau en première phase),
- Des coupes et challenges à élimination directe,
- Un arbitrage des joueurs U15 à la touche.



Des nouveautés :

- Création d'un championnat U14 (sous réserve d'un nombre suffisant d'équipes engagées),
- Une Coupe Gambardella ouverte aux U18 et non plus aux U19,
- La création d'une coupe Futsal départementale pour les catégories de jeunes.

L'objectif de la saison en cours de préparation est toujours de capitaliser sur les vertus éducatives du football en inculquant aux jeunes licenciés les valeurs associées à la pratique de notre sport : plaisir, respect, engagement, tolérance, solidarité. Tout cela ne peut que faciliter l'épanouissement de chacun et permettre le partage de moments forts sur le plan collectif.

Xavier MERLET
Président CD Jeunes



CD Sportive et Règlementaire

Voici le bilan des équipes dans la configuration à 3 niveaux des championnats de la Ligue des Pays de Loire et de la nouvelle pyramide du District 49.

Les effectifs en championnat en 2018-2019

Le tableau ci-dessous recense les équipes ayant terminé le championnat de la saison.

Division	Equipes 1	Equipes 2	Equipes 3	Equipes 4	Equipes 5	Saison 2018 2019	Division	2017 2018	2016 2017	2015 2016	2014 2015	2012 2013	2011 2012	2010 2011
Ligue 1	1					1	Ligue 1	1	1	1	1	1	1	1
N1	1					1	N1	1						
N2							CFA / N2		1	1	0	1	1	0
N3		2				2	CFA 2/N3	1	1	1	2	2	2	3
Total Nat.	2	2				4	<i>Total Nat.</i>	3	3	3	3	4	4	4
R1	2	1				3	DH	4	4	4	3	1	3	2
R2	5					5	DRS	4	3	3	5	8	6	8
R3	24	2				26	DRH	11	11	12	10	8	8	9
							PH	23	22	21	25	25	23	22
Total LFPL	31	3				34	<i>Total LAF</i>	42	40	40	43	42	40	41
D1	18	5	1			24	D1	24	24	24	24	48	48	48
D2	29	17	2			48	D2	48	48	48	48	71	72	72
D3	37	28	7			72	D3	84	84	82	83	96	95	96
D4	22	40	29	5		96	D4	108	104	118	118	108	121	120
D5	10	34	50	18	5	117	D5	112	111	114	135	118	116	130
Total Dist.	116	124	89	23	5	357	<i>Total Dist.</i>	376	371	386	408	441	452	466
FG			-1	-2	-4	-7								
TOTAL	149	129	88	21	1	388	Total	421	414	429	454	487	496	511

151 clubs représentés par 388 équipes :

- 4 en championnat National,
- 34 en Ligue
- 357 en District en fin de saison.

Des constats :

- L'érosion des effectifs continue : 33 équipes de moins que l'an passé en fin de saison.
- 100 équipes ont disparu depuis la saison 2012/2013 soit une perte de 20,3 % en 6 saisons
- 21 clubs sur 151 n'ont engagé qu'une seule équipe, 36 clubs en ont engagé 2.



Le District 49 et la Ligue des Pays de la Loire

2018/2019	District 44	District 49	District 53	District 72	District 85	LFPL
R1	3	3	5	8	5	24
R2	17	5	8	8	10	48
R3	33	26	19	20	22	120
Total	53	34	32	36	37	192
%	27,6	17,7	16,7	18,7	19,3	100

2017/2018	District 44	District 49	District 53	District 72	District 85	LFPL
Total	59	42	33	41	45	220
%	26,8	19,1	15	18,6	20,5	100

Après le retour des 9 équipes de PH de la Ligue vers le district, la saison passée, les équipes du district ont parfaitement tenu la distance car il n'y aura que 3 descentes de R3 vers la D1 à savoir :

- St Hilaire Vihiers ES
- Le May sur Evre E
- Trélazé Eglantine

Les performances des clubs du district au niveau de la Ligue :

- 1) Les accessions :
 - Angers SCO 2 de National 3 en National 2
 - Angers NDC de R2 en R1
 - Brissac Aubance ES de R3 en R2
 - Saumur OFC 2 de R3 en R2
 - Bouchemaine ES de R3 en R2
- 2) Les relégations :
 - Outre les 3 équipes de R3 qui reviennent en D1, aucune équipe de N3, R1 et R2 se trouvent en position de relégation
- 3) Les performances en coupe :
 - Très bon comportement des équipes de Ste Gemmes d'Andigné ES et Mazières SP en Coupe de France et Coupe des Pays de Loire.

Le bilan sportif

La commission avait profité du brassage au niveau ligue pour revoir sa pyramide.

Les équipes ont été réparties de la façon suivante :

- 2 D1
- 4 D2
- 6 D3
- 8 D4
- 10 D5

A l'issue de la saison, 4 clubs accèdent au Régional 3 :

- En D1 A : Cholet SO 3 et SomloirYzernay ES
- En D1 B : Pellouailles Corzé FC et Montreuil Juigné JB



En application du tableau d'accessions et rétrogradations publié en début de saison :

- D1 : 5 descentes en D2 dont 3 équipes de PH de la saison 2017/2018
- D2 : 9 descentes en D3 et 6 accessions en D1
- D3 : 13 descentes en D4 et 10 accessions en D2
- D4 : 16 descentes en D5 et 14 accessions en D3
- D5 : 17 accessions en D4

Quelques chiffres sur les championnats de la saison

Les forfaits

	D1	D2	D3	D4	D5
Matches perdus par forfait	0	0	6	23	78
Matches perdus par pénalité	1	4	5	3	14
Forfaits généraux				2	6

Les matches perdus par pénalité regroupent principalement les matches perdus par suite du non-respect des délais de qualification de joueurs, d'équipe incomplète sur le terrain ou de perte de matchs suite à l'absence d'envoi de feuille de match dans les délais en application de l'article 102 et surtout de la participation de joueurs en état de suspension pendant les rencontres.

Bilan D1 : 24 équipes

2 groupes de 12, soit 264 matchs.

0 forfait partiel, 0 forfait général, 1 match perdu par pénalité.

Bilan D2 : 48 équipes

4 groupes de 12, soit 528 matchs.

0 forfait partiel, 0 forfait général, 4 matchs perdus par pénalité.

Bilan D3 : 72 équipes

6 groupes de 12, soit 792 matchs prévus.

7 forfaits partiels, 0 forfait général, 4 matchs perdus par pénalité.

Bilan D4 : 96 équipes

8 groupes de 12 soit 1056 matchs prévus.

24 forfaits partiels, 2 forfaits généraux dont 1 avant le début des compétitions, 8 matchs perdus par pénalité.

Bilan D5 : 117 équipes

7 groupes de 12 et 3 groupes de 11, soit 1254 matchs prévus.

78 forfaits partiels, 6 forfaits généraux, 14 matchs perdus par pénalité.

NB. Parmi les 6 forfaits généraux de D5, 3 équipes l'ont été déclarées par la commission pour avoir fait forfait partiel au match aller et au match retour contre la même équipe.

Dans le groupe de D5 J à 12 clubs, 4 équipes ont 3 forfaits partiels et 2 équipes en ont 4.

La commission n'a appliqué qu'une seule fois le forfait général à une équipe pour 5 forfaits partiels en championnat de D5.

Au total 3894 matchs de championnat seniors ont été programmés sur la saison.



L'article 37 et les pénalités

	Nombre d'équipes	Equipes pénalisées en points (11 pénalités et +)	Application en cas d'égalité	Nombre d'équipes à 0 pénalité	Nombre d'équipes entre 4 et 14 pénalités
D1	24	1 équipe à -1pts 1 équipe à -4 pts	néant	4 / 24 (25 %)	9 / 24 (41.6 %)
D2	48	4 équipes à -2 pts 1 équipe à -5pts	néant	13 / 48 (29 %)	17 / 48 (26.2 %)
D3	72	1 équipe à -1pts	néant	20 / 72 (28.5 %)	23 / 72 (23.8 %)
Total D1 D2 D3	144	10 équipes		44/ 156 (28.2 %)	49 / 156 (34 %)
D4	96	1 équipe à -7 pts 1 équipe à -1 pt	sans incidence sur accessions - rétrogradations		
D5	117	néant			

La dernière colonne indique les équipes susceptibles de subir l'application de l'article en cas d'égalité.

- Les relevés de D4 et D5 se passent de commentaires pour des rencontres généralement arbitrées par des arbitres bénévoles.

Les coupes

Les effectifs

Coupe de l'Anjou : 127 équipes

Challenge de l'Anjou : 126 équipes

Coupe des Réserves : 67 équipes

Challenge de District Hubert Sourice : 132 équipes

Le palmarès

	Lieu et date	Vainqueur
Coupe de l'Anjou	8 juin St Pierre Montlimart	BEAUCOUZE SC
Challenge de l'Anjou	2 juin à Durtal	Le LONGERON TORFOU AS
Challenge de District Hubert Sourice	2 juin à Durtal	St MATHURIN MENITRE 2
Coupe des Réserves	2 juin à Durtal	ANDREZE JUB JALLAIS FC 2

Félicitations aux clubs finalistes et aux vainqueurs des Compétitions

Une nouveauté cette saison avec des demi-finales sur terrain neutre en Coupe des Réserves à St Barthélémy d'Anjou et En Challenge du District Hubert Sourice à Landemont.

Une première aussi lors de ces finales avec 3 matchs le même jour par lieu des finales

Remerciements à tous les supporters pour leur comportement lors de ces finales avec :

- 1300 Spectateurs à Durtal
- 600 Spectateurs à St Pierre Montrevault



Remerciements aux 4 clubs d'accueil de St Barthélemy Foot, du FC Laurentais Landemontais, des Aiglons Durtal et de l'AS St Pierre Montrevault capables de beaucoup pour faire vivre la journée et mettre les acteurs dans les meilleures conditions.

Des remerciements pour terminer aux partenaires du District qui permettent la remise de bons d'achat très appréciés aux clubs finalistes.



St Mathurin Ménétré 2
Vainqueur du Challenge de District Hubert Source



Andrézé Jub Jallais 2 FC
Vainqueur de la Coupe des Réserves



Beaucouzé SC
Vainqueur de la Coupe de l'Anjou



Le Longeron Torfou AS
Vainqueur du Challenge de l'Anjou

Des souvenirs à ranger dans la vitrine aux trophées personnels, vainqueurs ou vaincus.

Le déroulement de la saison

Une saison assez compliquée en raison de conditions météorologiques plutôt difficiles. Grâce à la procédure d'urgence mise en place dès la fin janvier, aucune journée complète n'a été remise. Cette procédure d'urgence a été réactivée tous les week-ends de février et du début mars et a permis le déroulement de nombreuses rencontres.

Au total 331 rencontres de championnat seniors ont au moins été remises une fois.

Les rencontres de championnat seniors ont été reportées sans difficulté avant le début mai de manière à respecter l'équité sportive des dernières rencontres importantes pour décider des accessions et rétrogradations.



En coupe le calendrier a également pu être tenu et la saison s'est bien terminée, en permettant à toutes de disputer leurs chances dans les coupes où elles étaient engagées.

Les activités de la commission

La commission composée de 8 membres s'est réunie à 19 reprises.

- 5 réunions ont été consacrées essentiellement à l'homologation des classements en application des règlements, à la préparation des listes et groupes des championnats et des différentes coupes ainsi qu'à l'élaboration des calendriers.
- La commission a organisé les différentes finales des coupes seniors.
- La commission a procédé aux différents tirages des coupes avec le tirage de la compétition propre au siège du district en présence des clubs et d'une centaine de personnes le jeudi 4 avril avec le concours de Maryse FERRE (Présidente d'Ingrandes Le Fresne) et Claire PETIT (arbitre de Saumur OFC).



- La commission a assuré le suivi des compétitions et fixé le calendrier des matchs remis.
- La commission a examiné les dossiers de réserves et réclamations diverses.
- La commission a également répondu aux mails de demandes de renseignements des clubs.
- La commission a diffusé les règles d'accessions et rétrogradations.
- La commission a participé à l'élaboration et à la préparation du calendrier 2019-2020.

Parlons pour finir des principaux problèmes rencontrés.

Examen des différents dossiers

La Commission sportive a pour mission d'examiner tous les litiges relatifs aux différentes pratiques.

La commission a ouvert 90 dossiers :

- Matchs non-joués
- Matchs arrêtés
- Réserves et réclamations
- Dossiers transmis par CDA
- Droits d'évocation pour absence de licence
- Forfaits généraux
- Cas particulier

Elle a examiné 21 réserves et réclamations dont 6 ont été déclarées fondées essentiellement sur la composition des équipes inférieures (Article 167) .

La commission a reçu 1 club pour régler des dossiers divers.

La commission a ouvert aussi 42 dossiers de cas d'évocation pour présence sur feuille de match en tant que joueur ou dirigeant en état de suspension. Elle a donné match perdu à toutes les équipes qui ont aligné un joueur en état de suspension.



Matches non joués

Deux raisons principales : les conditions météorologiques principalement et le forfait d'un des deux adversaires.

La commission a validé 131 forfaits partiels chez les Seniors, 28 chez les Vétérans et 81 chez les Jeunes. Elle a aussi validé les 9 forfaits généraux d'avant les compétitions et les 11 forfaits généraux pendant la saison.

Quelques matchs seniors ou jeunes ont été déclarés perdus par forfait pour l'une des deux équipes ou les deux pour non-respect des règlements. Des solutions existent pourtant chez les jeunes et les seniors pour éviter les déplacements avec la dérogation à l'article 12 pour les conditions météorologiques ou la déclaration de forfait adressée à l'adversaire et au district par simple mail avant la rencontre.

Encore faut-il les utiliser en adressant les documents complétés dans les délais !

La commission s'en tient à l'application des règlements en vigueur que beaucoup appliquent avec soin et satisfaction.

Envoi des feuilles de matchs

Dans 17 cas, les feuilles de matchs n'ont pas été adressées dans les délais, avant le jeudi minuit malgré le rappel du mercredi. L'article 28 des Règlements des championnats LFPL a été appliqué de manière rigoureuse après communication d'une procédure claire.

« En cas de retard dans le retour de la feuille de match par l'équipe recevante, et jusqu'à 4 jours ouvrables après la rencontre, le club fautif est passible d'une amende dont le montant est fixé en annexe 5. A compter du 5^{ème} jour ouvrable, le club fautif est passible d'une amende dont le montant est fixé en annexe 5 ainsi que de la perte du match à l'équipe recevante. »

L'habitude semble s'être installée avec des semaines sans aucun oubli. Le rappel du mercredi permet aussi à certains de corriger un oubli ou une erreur de feuille.

Matches perdus par pénalité pour non qualification de certains joueurs

La commission a relevé peu d'inscription sur les feuilles de matchs de joueurs et de dirigeants non qualifiés, surtout en début de saison et a donné match perdu par pénalité dans le cadre de son droit d'évocation.

Le passage à 3 ans de la validité du certificat médical pour les joueurs déjà licenciés a, semble-t-il simplifié la vie des secrétaires de club

Des procédures de vérifications restent à améliorer dans certains clubs pour éviter de se retrouver en infraction sans intention de tricher le plus souvent.

Conclusion

La saison s'achève à peine que la suivante est déjà commencée avec le pointage des engagements et la préparation de l'ensemble des compétitions, championnats et coupes.

Cette nouvelle saison sera la troisième dans la ligue de la LFPL avec toutes les modifications d'organisation, de règlements, d'accessions et de rétrogradations de fin de saison.

Qu'il me soit permis pour terminer ce bilan de remercier tous les acteurs de cette saison, en remerciant la grande majorité des bénévoles des clubs qui contribuent avec énergie, passion et application au rayonnement du football. En souhaitant que ceux qui manquent de la vigilance administrative la plus simple comprennent la saison prochaine qu'ils doivent se plier à la règle commune.

Des remerciements au personnel administratif du District qui grâce à sa réactivité permet à la commission de conduire sa mission dans de bonnes conditions et surtout au football et aux clubs de profiter du meilleur service possible.

Bonnes vacances à tous.

Yannick TESSIER
Président CD Sportive et Règlementaire



CD Foot Loisir

LA COMMISSION

Elle est composée de 6 membres : Dominique DUMAS (Président), Daniel LE BRIZE (secrétaire), Michel CHEVET, Jacky FUSILLER, Gérard BENAITEAU, David GALLOU. Jack GASTINEAU représentant du Comité de direction du District assiste également cette commission ainsi que Stéphanie DAUDIN qui assure le lien entre les clubs et la commission. Les réunions ont lieu le jeudi soir une fois par mois au siège du district.

Elle réunit en juin les responsables des équipes loisir pour un bilan de la saison écoulée. C'est l'occasion de se rencontrer, d'échanger, entre les joueurs et la commission sur la saison écoulée et de préparer la nouvelle saison. Une autre réunion générale a lieu en septembre pour présenter les calendriers de la saison à venir.

CALENDRIER LOISIR

Il y avait cette année 77 équipes engagées dans le calendrier loisir (55 équipes sur le secteur angevin et 22 équipes sur le secteur choletais).

Les équipes du secteur angevin ont été réparties dans 5 poules composées de 10 à 12 équipes avec match aller et retour.

Les 22 équipes du secteur choletais sont toutes dans le même groupe et ne disputent que des matchs aller (cette organisation relève d'un mode de fonctionnement choisi et qui convient à ces équipes).

COUPE DE L'AMITIE

Cette saison, 29 équipes ont participé à cette coupe. Nous avons constitué des groupes de 3 à 4 équipes pour la première phase. Les deux premiers de chaque groupe sont qualifiés et participent à la deuxième phase qui se déroule ensuite par élimination directe.

Cette année, la commission a mise en place une épreuve appelée consolante permettant aux équipes éliminées lors de la première phase et après les huitièmes de finale de participer à cette épreuve.

Les deux finales se sont déroulées le 15 juin sur le complexe MIKULAK à ANGERS.

Dans la finale consolante, La Possonnière Possosavennières a battu St Sylvain d'Anjou après la séance de tirs au but et l'équipe de l'AS Médico Social a battu celle d'Angers NDC.

CHALLENGE DU FAIR PLAY

Ce challenge récompense les équipes qui représentent le mieux l'esprit loisir (accueil, sportivité, convivialité) cette saison. Ce sont les responsables d'équipe qui notent l'équipe qui les reçoit et remettent à la commission en fin de saison une fiche notée de 1 à 5. La commission complète la notation selon des critères plus administratifs liés au fonctionnement général des équipes notamment sur l'envoi et la rédaction des feuilles de matchs. La commission a récompensé cette année le club de d'Andrezé Jub Jallais FC (bon d'achat) et le club d'Angers Lac de Maine AS (deux ballons).

SUPPORTS UTILES AUX CLUBS

Les clubs reçoivent en début de saison un livret loisir téléchargeable également sur le site qui leur apporte toutes les informations relatives à la saison (calendriers de la saison – correspondant des équipes – les consignes administratives.).



Pendant la saison, pour tous renseignements, ils peuvent également joindre la commission via la messagerie du district.

OBLIGATIONS DES CLUBS

Les licences sont obligatoires (loisir – vétéran – sénior) pour participer aux rencontres et une feuille de match est complétée après chaque rencontre et retournée au district via FOOTCLUBS bien que le score ne soit pas pris en compte car il n’y a pas de classement. Les responsables des clubs doivent prévenir le district par messagerie lorsqu’un match est reporté.

Dominique DUMAS
Président CD Foot Loisir



CD Futsal

A. Championnat

Le championnat s'est déroulé avec un groupe de 14 équipes.

Angers Crédit Agricole / Angers NDC / Angers LCDF / Angers Doutre SC/ Trélazé Sporting / Baugé EA / Chateaufeuf Black Pink 2 / Chemillé Melay O 2 / St Augustin des Bois Futsal / Thouarcé Futsal 2 / ANGERS Futsal Club Elite / Trélazé Diabolos SC 2 / Trélazé FALA / Murs Erigné ASI

Classement du championnat

- 1- Trélazé Sporting
- 2- Angers FCE
- 3- St Augustin des Bois Futsal

Le championnat a connu une augmentation du nombre d'équipes engagées et une augmentation du nombre de licenciés Futsal.

Projection pour la saison prochaine :

- 19 équipes en championnat départemental D1 et D2
- 2 équipes en R1 : Thouarcé Futsal 1 / Chateaufeuf Black Pink 1
- 3 équipes en R2 : Trélazé Diabolos SC 1 / Chemillé Melay O 1 / Trélazé Sporting 1

B. Coupe d'Anjou Seniors H 2018/2019

La finale s'est déroulée dans la salle de l'ES Daguinière. Merci au club pour son excellent accueil. Elle a vu la victoire de Chemillé Melay face à Trélazé Sporting.

C. Coupe d'Anjou Seniors F 2018/2019

Une dizaine d'équipes s'étaient engagées.

La finale s'est déroulée dans la salle du Plessis Macé. Merci au club de Longuenée en Anjou FC pour son excellent accueil. Elle a vu la victoire de Baugé EA face aux Verchers sur Layon.

D. Arbitrage

Comme chaque saison, une formation de joueurs ou dirigeants (initiation à l'arbitrage Futsal) a été mise en place sous la baguette de Maël MESSAOUDI. Une cinquantaine de stagiaires a participé à cette initiation.

Concernant le recrutement d'arbitres officiels Futsal, l'effort reste à faire par les clubs.

Pas de recrutement mais une promotion à souligner : Maël MESSAOUDI est devenu arbitre fédéral 1 Futsal. Bravo à lui.

Willy FRESHARD
Président CD Futsal



CD Vétérans

1° COMPOSITION DE LA COMMISSION

Cinq membres

DELPLACE Patrick	:	Président
ROBERT Michel	:	Vice-président
BOZZINI Jean Paul	:	Secrétaire
DELAUNAY Jean Loup	:	Secrétaire adjoint
VESPIER Jean Pierre	:	Membre

La commission a fait face dès le début de saison au décès de Michel ROBERT, le Jeudi 4 Octobre 2018.

2° FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

A - La commission organise le championnat et les coupes de la catégorie VETERANS en accord avec les commissions du district. Le championnat comprend 57 équipes (43 clubs, 14 clubs ont 2 équipes soit le même nombre que l'année 2017/2018).

-Le championnat 2018-2019

Saison commencée le 9 septembre 2018 et terminée le 15 Juin 2019

- 1 poule 1^{ère} division à 12 équipes
- 1 poule 2^{ème} division à 12 équipes
- 1 poule 3^{ème} division à 12 équipes
- 2 poules 4^{ème} division une à 10 équipes et une à 11 équipes

Le championnat 2019-2020 risque d'être différent en fonction du nombre d'équipes. Il y aura peut être 2 phases en 4^{ème} division.

-Les coupes

- 1 coupe de l'ANJOU (+ de 35 ans) Officielle
- 1 coupe de l'AMITIE (+ de 33 ans)
- 1 coupe PAUL AUGELLE (+ de 42 ans)

B – La commission nomme les arbitres bénévoles pour tous les matchs de championnats et de coupes sauf pour la finale et les demi-finales de la coupe de l'Anjou qui sont dirigées par des arbitres officiels désignés par la CDA.

C - La commission gère le calendrier des matchs reportés ou en retard.

D – les problèmes disciplinaires et réglementaires sont gérés par les commissions compétentes du district. Les articles 167-2 et 4 mis, en application en 2017/2018, ont été appliqués.

E - La commission vérifie les feuilles de matchs et homologue les résultats.



	Saison	Nombre de matchs joués	Nb matchs non arbitrés	%
Championnats	2017/2018	596	66	11.07
	2018/2019	596	87	14.59
Coupes	2017/2018	88	13	14.77
	2018/2019	91	8	8.7

3° PALMARES DE LA SAISON 2018 / 2019

Le titre de champion départemental a été décerné aux vétérans de l'ES Bouchemaine.

La plus prestigieuse des coupes vétérans, la Coupe de l'Anjou, a été remportée par le club de Chalonnes/Chaudefond sur le score de 5-2 après un très bon match contre Bouchemaine.

La Coupe de l'Amitié, quant à elle, a été remportée par le SC Beaucozé, et la Coupe Paul Augelle par le Foyer de Trélazé.

Patrick DELPLACE
Président CD Vétérans



CD Arbitrage

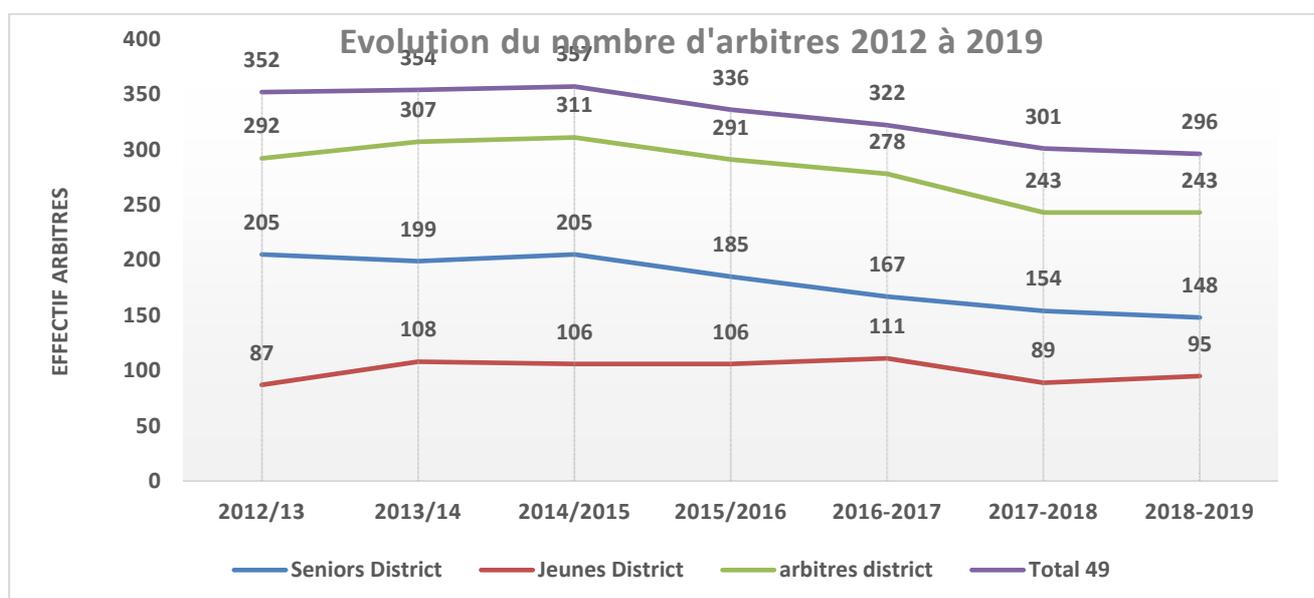
LES EFFECTIFS

296 officiels dont 105 arbitres de jeunes, ainsi que 22 auxiliaires, ont officié quotidiennement au cours de la saison. La baisse de l'effectif est beaucoup moins importante que les années précédentes : -1,60% contre -4,20% en 2016-2017 et -6,50% en 2017-2018.

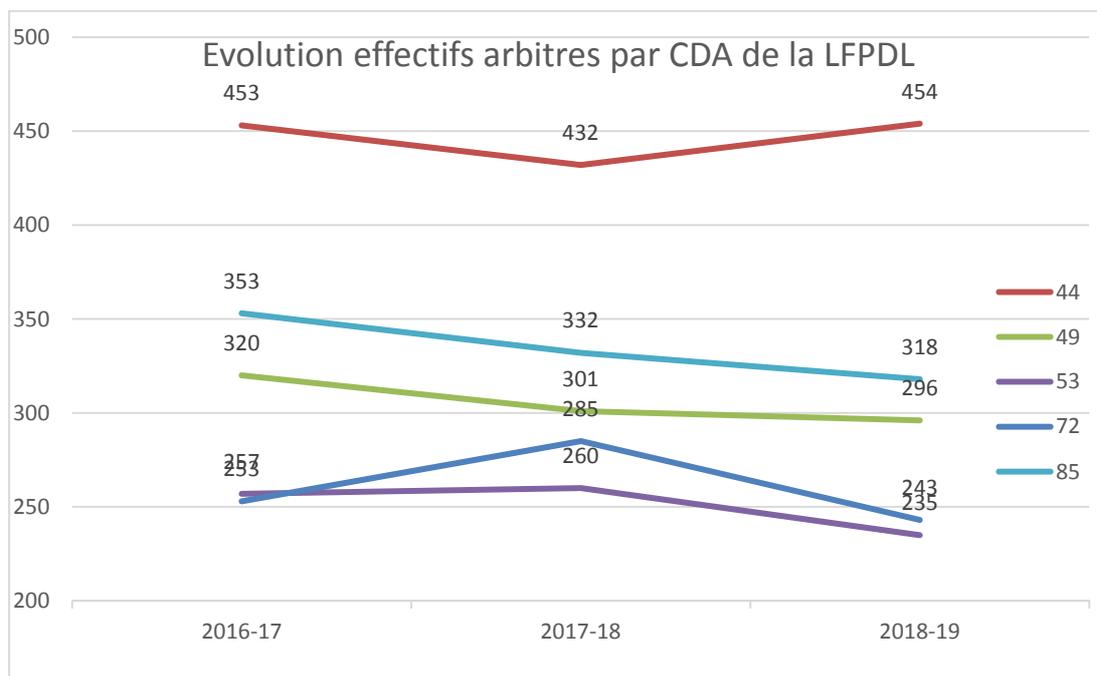
SAISON	OFFICIELS		AUXILIAIRES	
	Examen	Effectif	Examen	Effectif
2014 / 2015	57	358	12	49
2015 / 2016	59	336	12	46
2016 / 2017	60	328	11	46
2017 / 2018	41	301	6	37
2018 / 2019	55	296	2	22

La très nette chute enregistrée chez les auxiliaires peut être expliquée par les modifications apportées par la LFPDL au niveau du statut de l'arbitrage : les conditions de couverture d'un club par un auxiliaire sont beaucoup plus contraignantes qu'auparavant (cf. rapport d'activité de la CDSA).

Domage pour le district 49 qui était pilote en ce domaine au sein de la Ligue, mais manifestement les arbitres auxiliaires ne font pas partie loin s'en faut des priorités de la DTA.



Pour la première fois depuis 4 ans l'effectif d'arbitres évoluant en district est stable : la très légère baisse en seniors, atténuée sans nul doute par la création d'un corps d'assistants spécifique, est compensée par la hausse constatée en jeunes. En fait la légère diminution de l'effectif global est due au groupe d'arbitres de Ligue.



LES REUNIONS



	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019
Bureau CDA	12	11	10	11
Pôle Technique	4	4	4	5
Section Lois du Jeu	6	4	6	4
Section Discipline	6	4	3	3
Divers	2	1	2	1
TOTAL REUNIONS	34	26	26	24

LES DESIGNATIONS



5 679 désignations en championnat et coupe ont été effectuées par nos bénévoles, contre 5 750 la saison précédente, soit une très légère baisse de 1,2% qui correspond à l'érosion de l'effectif.

Réalisées en moyenne 13 jours à l'avance, elles ont fait l'objet de 397 retours pour indisponibilité (7%). A noter que ces derniers concernent majoritairement les jeunes arbitres qui présentent un taux d'indisponibilités tardives de 10,50%. Ceci est dû au fait que plus de 50% des jeunes sont également joueurs : de nombreux retours de désignations sont consécutifs à des blessures à l'entraînement. Mais les changements d'horaire ou de date des matchs de jeunes, acceptés par la commission compétente, sont également sources de désistements des arbitres désignés.

LES OBSERVATIONS



438 observations d'arbitres de District ont été effectuées par 27 observateurs CDA ou CRA, soit une moyenne de 16 déplacements par personne.

Viennent s'y ajouter 39 « contrôles-conseil » effectués dans le cadre du tutorat par des arbitres de Ligue ou de D1 lors du 1^{er} match dirigé par des jeunes arbitres reçus à l'examen. A cette occasion l'observateur officie également comme arbitre assistant de son jeune collègue. Cette mission de tuteur, qui comporte un rôle de conseil et d'appui durant toute la première saison, fait partie intégrante de la fonction d'arbitre de D1 et est donc obligatoire.

La totalité des objectifs fixés a été réalisée.

FELICITATIONS



- Maël MESSAOUDI, promu Fédéral 1 en Futsal
- Carlos CASTRO et Benjamin CHARUAULT, nommés en R1
- Ibrahim DJAHA, Lucas MORINIERE et Simon TERRIEN qui accèdent à la R2
- Bastien SAULGRAIN, candidat JAF
- Clément BEQUET, Walid OUIOUIRA et Arthur TALLON, promus en JAL Elite
- Saïd BELGANA, Mehdi BENCHAOUB, Baptiste GENNETE, Yohann SALMON pour leur réussite à l'examen de Ligue
- Examens de Ligue :
 - Hatem BOUGDAR, Ibrahima DIAGANA, Nick JANSING, Benjamin ROUVREAU, Simon UZUREAU reçus à l'examen théorique de Ligue
 - Robin BLOUIN, Elliott DIETSCH, Arnaud FONTAINE, Flavie SALMON, admis Jeunes Arbitre de Ligue.

Félicitations et remerciements à leurs formateurs, puisque la CDA 49 a été la seule de la Ligue à enregistrer un taux de réussite de 100% à ces examens.





LA SAISON A VENIR va encore débiter dans des conditions difficiles : la réforme de la formation initiale des candidats à l'examen d'arbitre imposée par la Ligue nous a été « présentée » encore tardivement, et à ce jour de nombreuses questions tels le contenu lui-même et les supports à disposition restent en suspens ...

En lien avec la CDPA, un effort particulier devra être porté sur la sensibilisation et l'information des clubs à l'arbitrage, via des réunions décentralisées.

Enfin nous devons nous rapprocher le plus possible des objectifs quantitatifs déterminés par la DTA en matière d'effectifs d'arbitres et notamment des féminines, sachant que les axes de travail qui nous sont fixés seront à la charge des bénévoles de la CDA et de la CDPA ...

Richard DOGUET
Président CD Arbitrage



CD Statut de l'Arbitrage

Rappel

La Ligue ayant décidé de prendre en charge la gestion des clubs de Ligue pour le Statut de l'Arbitrage, les statistiques correspondantes figurant ci-dessous sont dissociées, celles concernant notre District étant plus détaillées.

L'activité de la commission s'est concentrée sur ses principales missions :

- le suivi de la situation des clubs au regard du statut de l'arbitrage
- l'étude des dossiers de demande de mutation d'arbitres
- l'information des clubs

Pour ce qui concerne le SUIVI DE LA SITUATION DES CLUBS, la CDSA a publié dans les délais légaux:

- à titre informatif, les listes de clubs en infraction au 31 août 2018
- puis cette même liste au 31 janvier 2019, après les examens d'arbitre
- et enfin au 15 juin 2019, une mise à jour tenant compte des arbitres qui n'avaient pas effectué leur quota de matchs.

Au préalable, il n'est pas inutile de rappeler les profondes modifications apportées par la Ligue dans les domaines relevant de sa compétence.

STATUT ARBITRAGE - MODIFICATIONS 2018-2019

	AVANT	APRES
OBLIGATIONS SPORTIVES	1 arbitre en D2/D3/D4, rien en D5	1 arbitre en D2, rien en D3/D4/D5
OBLIGATIONS FINANCIERES	Autant d'arbitres que d'équipes seniors engagées Les auxiliaires couvrent leur club si l'équipe fanion évolue < D1 pour les équipes de D3 et D4.	Autant d'arbitres que d'équipes seniors engagées excepté la D5 (sauf l'équipe fanion) Les auxiliaires couvrent leur club si : - l'équipe fanion évolue < D2 - et s'il y a un officiel dans l'effectif du club.

Les évolutions des dernières années sont retracées dans les tableaux ci-après.

Sanctions sportives

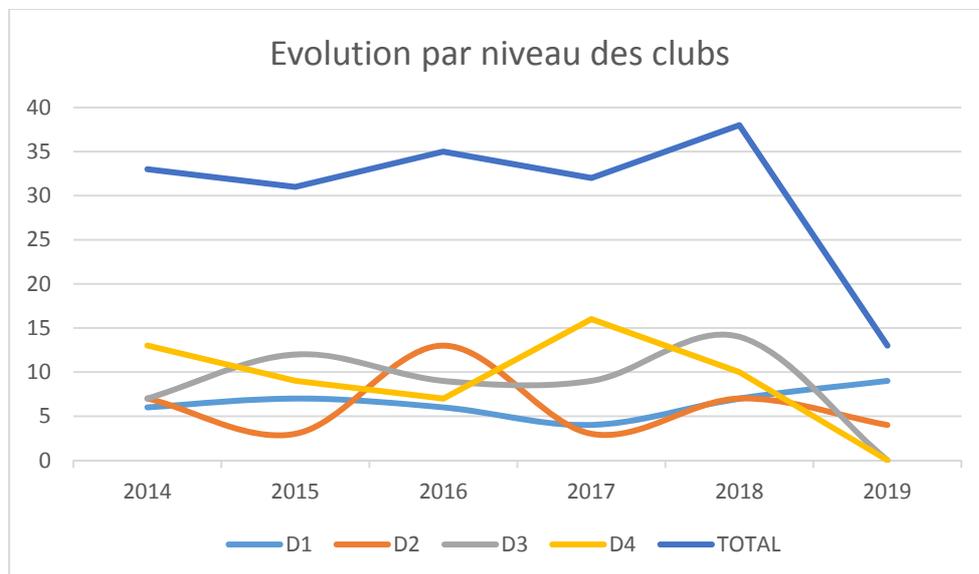
	1 ^{ère} année infraction	2 ^{ème} année infraction	3 ^{ème} année infraction	Total District	Ligue
2015	12	8	11	31	10
2016	23	5	9	37	10
2017	15	12	5	32	7
2018	14	12	12	38	14
2019	5	6	2	13	7



Diminution très importante prévisible dans la mesure où les clubs de D3 et D4 n'ont plus d'obligation (cf. modifications 2018-2019 ci-dessus).

Attention toutefois : cette mesure est, fort heureusement pour l'arbitrage, amendée à compter de la saison prochaine avec l'obligation d'avoir un arbitre pour les clubs de D3.

Le graphique suivant montre une augmentation des clubs de D1 en infraction, une baisse des D2, et bien sûr disparition des D3 et D4.



Sanctions financières

	1ère année infraction	2ème année infraction	3ème année infraction	4ème année infraction	Total District		Ligue	
					Nombre	Montant	Nombre	Montant
2015	18	5	9	72	100	26 628 €	24	13 836 €
2016	15	13	6	71	105	24 912 €	18	14 850 €
2017	11	11	7	64	93	22 086 €	22	16 548 €
2018	9	11	8	64	92	23 604 €	30	19 638 €
2019	9	5	8	43	65	23 784 €	18	4 264 €

Evolutions très contrastées entre Ligue et District au niveau du montant des amendes.

Ceci est dû là encore aux modifications apportées dans les dispositions LFPDL :

- 1) les équipes de D5 ne sont plus amendables (sauf équipes fanion)
- 2) augmentation très sensible des amendes de base pour les seuls clubs de District (D2 à D5) :
 - 36 € à 60 € pour les D4 et D5, soit 24 €
 - 36 € à 90 € pour les D2 et D3, soit 54 €.

Pour mémoire, ces montants sont multipliés par le nombre d'arbitres manquants et le nombre d'années d'infraction à concurrence de quatre.



Nous pouvons en résumer les conséquences de manière synthétique :

	District	Ligue
Equipes D5 exemptes	Mesure favorable, avec amende de base de 60 € ou 90 € évitée.	Mesure favorable, avec amende de base de 120 € à 180 € (donc plus importante) évitée.
Tarifs	En augmentation, de 66% pour les D4/D5, de 150% pour les D2/D3.	Inchangés
Montant moyen par club en infraction	256 € en 2017-2018 366 € en 2018-2019	654 € en 2017-2018 236 € en 2018-2019

A l'évidence, ces nouvelles dispositions ont essentiellement bénéficié aux clubs de Ligue, tant au niveau du nombre de clubs en infraction que pour les pénalités financières infligées.

Clubs pouvant disposer de mutés supplémentaires

	District			Ligue
	1 muté	2 mutés	Total	
01/06/2015	10	4	14	13
01/06/2016	16	1	17	10
01/06/2017	11	0	11	9
01/06/2018	10	0	10	5
01/06/2019	16	2	18	9

En district, la suppression d'obligation d'arbitres en D3 et D4 n'est sans doute pas étrangère à cette progression significative.

Concernant les MUTATIONS D'ARBITRES, 19 dossiers ont été étudiés contre 18 la saison précédente, 14 en 2016-2017.

- 3 suite à des fusions de clubs
- 1 suite à refus d'une fusion de clubs
- 2 demandes d'indépendance
- 5 justifiés par un changement de résidence d'au moins 50 kms
- 8 pour raisons personnelles.

Dans le domaine de l'INFORMATION, pour la 6^{ème} année consécutive, en octobre 2018 un courriel personnalisé a été adressé à chaque club du district pour lui préciser à la fois ses obligations, son effectif d'arbitres, et par voie de conséquence sa situation détaillée au regard du statut de l'arbitrage.

Ceci a sans doute permis à certains d'entre eux d'anticiper dans leur politique de recrutement d'arbitres.

Auparavant, le 7 septembre 2018 lors de l'A.G. du District, des stands sur les modifications apportées par la LFPL ont été tenus par des membres de la CDSA présents pour répondre aux questions des représentants des clubs.

Dernière précision: comme les saisons passées et malgré plusieurs demandes aucune dérogation n'a été accordée, la commission n'en ayant ni le pouvoir, ni le désir car cela équivaldrait à défavoriser un club qui serait en situation régulière.

Richard DOGUET
Président de la CD Statut de l'Arbitrage



CD Discipline

❖ Composition

Les membres de la commission

Président : Sébastien CORNEC

Président délégué : Pierre LEGRAS

Référent de l'observatoire des comportements et synthèse des rapports reçus : Pierre LEROY

Référent statistiques : Jean Luc BOURNEL

Référent jurisprudence et relations CDD-CDA : Fabien GERMON

Référente Comité de Direction : Fabienne MANCEAU

Référente administrative

Audrey FOSSÉ

La commission a connu quelques modifications lors de la saison :

- Démission : Michel HUET
- Nomination : Fabien GERMON
- Changement de président : Sébastien CORNEC remplaçant Fabienne MANCEAU

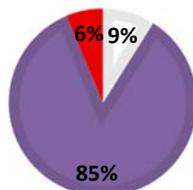
La commission félicite Jérôme ROUX pour son arrivée au sein de celle-ci à compter de la saison 2019/2020.

❖ Quelques chiffres

- **15** dossiers ont été portés à l'instruction (contre 7 en 2016/2017 et 12 la saison dernière)
- **38** auditions
- **44** séances/réunions de la commission
- **96** rencontres ont nécessité une demande de rapport(s)
- **339** personnes convoquées en audition
- **522** exclusions
- **8 307** avertissements
- **12 474** matchs joués

RÉPARTITION DES FAITS DISCIPLINAIRES

- Cartons blancs
- Avertissements
- Exclusions



RÉPARTITION DES FAITS DISCIPLINAIRES

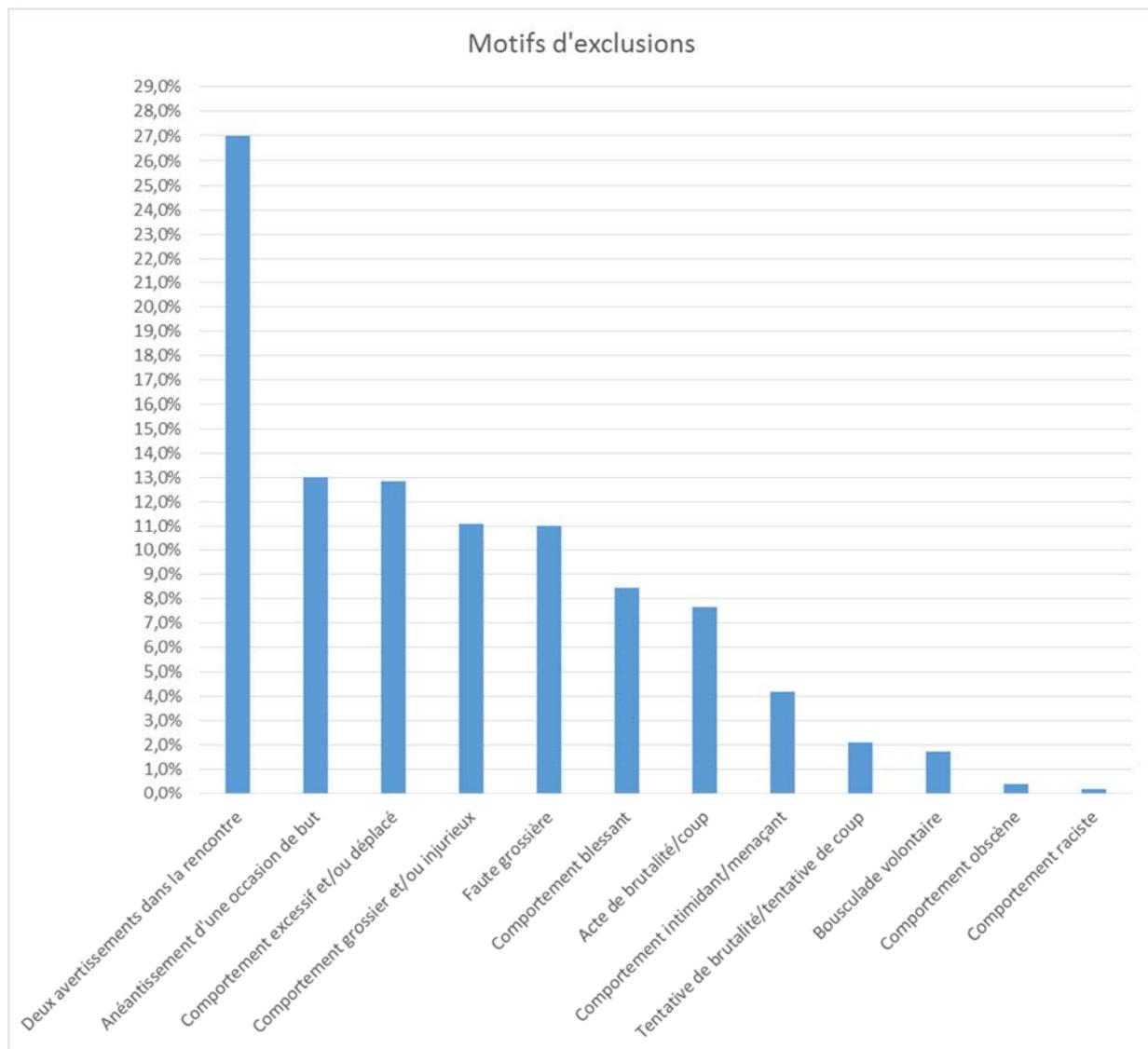
- PENDANT MATCH
- EN DEHORS MATCH



RÉPARTITION DES FAITS DISCIPLINAIRES

- JOUEUR
- DIRIGEANT/EDUCATEUR





❖ Barème disciplinaire

La commission a proposé au Comité de Direction deux évolutions pour la saison 2019/2020 :

- Création d'un barème de sanctions pour les spectateurs licenciés
- Uniformisation des sanctions financières (les comportements envers les officiels et provenant des éducateurs/dirigeants sont aggravés)

❖ Rapport d'après-match et convocation

La Commission :

- Rappelle l'importance de transmettre un rapport après chaque comportement sanctionné disciplinairement (arbitres bénévoles et officiels, joueurs, dirigeants, spectateurs...).
- Rappelle **l'obligation** de répondre à chaque demande formulée par celle-ci (convocation à une audition, rapports) et dans les délais impartis.

Sébastien CORNEC
Président CD Discipline



CD Technique

La Commission Technique Départementale est composée de 23 membres : Rachid AIT BOUQDIR, Fabien BRAZILLE, Didier BRECHETEAU, Paul BUREAU, Thibault CHEDANNE, Thierry CYGAN, Lionel DUARTE, Mehdi ESSEYED, Jacques HAMARD, Thibaut HERVEOU, Frédéric LAOUENAN, Medhi LEROY, Guénaël MENANT, Damien MILLON, Emmanuel NEVEU, Henri PIGEAU, Olivier POLARD, Guillaume REY, Julien SOURICE ; d'une Educatrice Technique, Alexandra CHIRON, de deux Conseillers Techniques Départementaux DAP, François LECOQ et Arnaud MAINDROU et d'un Conseiller Technique Départemental PPF, Yohann LHOMMEDE.

Elle s'est réunie à 3 reprises au cours de la saison :

-  le Jeudi 11 Octobre 2018,
-  le Jeudi 20 Décembre 2018,
-  le Jeudi 20 Juin 2019.



Il appartient à la Commission Technique Départementale :

-  d'étudier les actions à entreprendre pour l'amélioration technique du football,
-  de participer à l'œuvre de propagande et d'information au développement de la pratique du football chez les jeunes,
-  d'établir les sélections représentatives du District et de proposer les éducateurs chargés de la préparation,
-  de prévoir, en liaison avec le Conseiller Technique Départemental et de préparer l'organisation des actions techniques et stages d'éducateurs sur le plan départemental.

LE PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL

LA DETECTION

Détection U13

-  13 joueurs ont participé au Concours d'Entrée au Pôle Espoirs St Sébastien / Loire : Marley CIRANY (Angers Vaillante), Mohamed MARA (Angers Vaillante), Soriba MARA (Angers Vaillante), Marvin RITOUET (Beaucouzé SC), Mathieu THOMAS (Beaucouzé SC), Théo QUETIER (Beaufort en Vallée US), Maxime BROSSET (Cholet SO), Enzo GOURICHON (Cholet SO), Rayan HOUSTANI (Cholet SO), Aleks ZEKOVIC (Cholet SO), Clément BEAUCHARD (Saumur OFC) et Sidiki CHERIF (Saumur OFC)



Concours Pôle Espoirs 2019



Détection U14

-  3 joueurs ont participé au Stage Interligues : Raphaël PRIMAULT (Doué la Fontaine RC), Bric DELAUNE (Saumur OFC) et Jules VINET (Saumur OFC)



Stage Interligues Espoirs du Foot U14

Détection U15

-  5 joueurs ont participé au Stage Interligues Avenir : Luis BREMAUD (Angers SCO), Thomas PRUNIERAS (Angers SCO), Arthur CHARBONNIER (Cholet SO), Mathis GODET (Cholet SO) et Nolan HERISSE (Cholet SO)



Stage Interligues U15 Avenir

-  3 joueurs ont participé au Stage Interligues Elite : Sacha M'BAKA (Angers Intrépide), Mamadou CONTE (Angers SCO) et Mattéo PRANDO (Cholet SO)



Stage Interligues U15 Elite



Détection U16

- 2 joueurs ont participé au Stage Interligues : Thomas CHIRON (Cholet SO) et Alban BARBARIN (Saumur OFC)



Stage Interligues Elite U15

Détection U13 Féminines

- 8 joueuses ont participé au Stage Régional : Maya DEFOIS (Angers CBAF), Mathilde MICETIC (Angers CBAF), Yamina NIMZIL (Angers CBAF), Camille CHARBONNIER (Longuenée en Anjou FC), Cali DEROUET (Longuenée en Anjou FC), Alix REVEILLIERE (Montilliers ES), Gwenvaëlle AUGÉUL (Segré ES), et Léna BOLLET (Segré ES)

Détection U14 Féminines

- 4 joueuses ont participé au Stage Interligues : Maïwen FRANCOIS (Angers CBAF), Karen NKUSU (Angers CBAF), Elisa RAIMBAULT (Angers CBAF), et Rosanna VAILLANT (Angers CBAF)



Stage Interligues

Détection U15 Féminines

- 9 joueuses ont participé au Stage Interligues : Léa BOUDAUD (Angers CBAF), Line BUSSONNAIS (Angers CBAF), Manon GALICHET (Angers CBAF), Anaïs JAUNET (Angers CBAF), Angèle PIAT (Angers CBAF), Elsa GUEDE (Baugeois EA), Candice RICHOU (Baugeois EA), Célia SIKA (Cholet SO) et Emma DURAND (Chalonnnes Chaudefonds FC).
- 4 joueuses ont été retenues pour intégrer le Pôle Espoirs Féminin de Tours en Septembre 2019 : Manon GALICHET (Angers CBAF), Anaïs JAUNET (Angers CBAF), Louisa CHAKIK (Angers CBAF) et Candice RICHOU (Baugé EA Baugeois).





Stage Interligues U15 Féminines

Détection U16 Féminines

10 joueuses ont participé au Stage Régional : Manon Aoustin (Andrezé Jub Jallais FC), Maylis Douezy (Angers CBAF), Alexane Duval (Angers CBAF), Pauline Guillemot (Angers CBAF), Lou-Ann Guitteau (Angers CBAF), Sofia Oukabli (Angers CBAF), Manon Reboux (Angers CBAF), Amandine Vinatier (Angers CBAF), Rmane Assia (Cholet SO) et Agathe Dubin (Cholet SO)

LE FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

Sections Sportives Scolaires

- 5 SSS 1^{er} Cycle 6^{ème} – 3^{ème} - Niveau 1
- 2 SSS 1^{er} Cycle 6^{ème}– 3^{ème} - Niveau 2
- 3 SSS 1^{er} Cycle 6^{ème} – 5^{ème} – Classes à Horaires Aménagés
- 1 Section Sportive Animation
- 1 SSS 2nd Cycle 2^{nde} – Terminale – Niveau 1
- 3 SSS 2nd Cycle 2^{nde} – Terminale – Niveau 2
- 1 SSS Féminine 2nd Cycle 2^{nde} – Terminale – Niveau 2
- Ouverture SSS Féminine 1^{er} Cycle 6^{ème}-5^{ème}
- Rassemblement SSS 4^{ème}-3^{ème} : le jeudi 11 Octobre 2018 à Trélazé
- Rassemblement PRE et SSS 6^{ème}-5^{ème} : le mardi 19 Mars 2019 à Trélazé



**SSS St Louis Saumur
1^{er} Championnat de France UGSEL**



LA FORMATION

LA FORMATION DES EDUCATEURS

L'équipe de Formateurs est composée de 15 membres, des deux Conseillers Techniques Départementaux DAP, François LECOQ et Arnaud MAINDROU et d'un Conseiller Technique Départemental PPF, Yohann LHOMMEDE

-  BEF = 3
-  BMF Apprentissage = 1
-  BMF Continu = 7
-  BMF Discontinu = 20
-  CFF1 = 9
-  CFF2 = 10
-  CFF3 = 20
-  CFF4 Projet Associatif = 11
-  CFF4 Projet Educatif et Sportif = 14
-  Module GB Découverte = 12
-  Module Futsal Découverte = 12
-  Module Seniors = 11
-  Module U17-U19 = 16
-  Module U15 = 10
-  Module U13 = 30
-  Module U11 = 65
-  Module U9 = 51
-  Module U7 = 52
-  Certification CFF1-2-3-4 = 27

Soit un total de 392 personnes formées au cours de la saison dans le 49.

LA FORMATION DES RESPONSABLES D'EQUIPES DE JEUNES

-  Experts Foot Animation : 11 candidats
-  Réunions Accompagnateur Equipe : 2 U9 – 6 U11 – 1 U13/U14F soit 104 personnes formées

LE DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

LE FOOTBALL D'ANIMATION

U6 – U7 : Foot à 3

-  “La Rentrée du Foot” : le samedi 29 septembre 2018
-  Journée Départementale U7 : le samedi 25 mai 2019

U8 – U9 : Foot à 5

-  “La Rentrée du Foot” : le samedi 22 septembre 2018
-  Journée Nationale U9 : le samedi 9 juin 2019

U10 – U11 : Foot à 8

-  “La Rentrée du Foot” : le samedi 15 septembre 2018
-  Rassemblements Départementaux Challenge U11 : le samedi 15 Juin 2019
 - Niveau 1 à Yzernay
 - Niveau 2 à Ingrandes
 - Niveau 3 aux Ponts de Cé



U12 – U13 : Foot à 8

-  Finale Départementale Festival U13 : le samedi 6 avril 2019 à Beaupréau
-  Finale Départementale Critérium U13 DS et D1 : le dimanche 16 juin 2019 à Angers NDC
-  Rassemblements Départementaux Challenge U13 : le dimanche 16 juin 2019
 - Division 2 à Angers HSA
 - Division 3 à Liré

LE FOOTBALL FEMININ

Festival U13 Féminines

-  20 équipes ont participé à la Phase Préliminaire le samedi 9 mars 2019 à Trélazé
-  8 équipes ont participé à la Phase Départementale le samedi 6 avril 2019 à Beaupréau
-  4 équipes ont participé à la Phase Régionale le samedi 4 mai 2019 à Beaufort en Vallée



Tournoi U13 « Atoll Beaucouzé Cup »

Participation avec une Sélection U14 Féminines, U15 Féminines et U16 Féminines

Journée Évènementielle “Toutes au Foot, à vous de jouer les Filles”

La 17^{ème} édition de cette opération de promotion s’est déroulée le mercredi 5 juin 2019 aux Ponts de Cé.

Les Chiffres :

-  874 jeunes filles (de la 6^{ème} à la 3^{ème})
-  32 terrains de foot à 5
-  130 équipes (52 équipes 6^{ème} - 5^{ème} et 78 équipes 4^{ème} - 3^{ème})
-  69 arbitres (collégiens)
-  39 établissements UNSS et UGSEL



Cette journée restera un excellent souvenir pour toutes et tous.



LABEL JEUNES FFF

Après étude des 23 dossiers, 11 clubs ont été proposés pour 3 ans (2019 – 2022) :

-  Label Elite : Cholet SO, Saumur OFC
-  Label Excellence : néant
-  Label Espoir : Angers SCO, Angers Vaillante, Beaufort en Vallée US, Le Puy Vaudelnay ES, Saumur Bayard AS, St André St Macaire FC, St Hilaire Vihiers St Paul AS, St Pierre Montrevault AS et Trélazé Foyer



LABEL ECOLE DE FOOT FEMININE FFF

Après étude des 10 dossiers, 8 clubs ont été proposés pour 3 ans (2019 – 2022) :

-  Label Or : néant
-  Label Argent : Angers NDC, Baugéois EA
-  Label Bronze : Beaupréau Chapelle FC, Cholet SO, Ingrandes Le Fresne FC, Le Fief Gesté FC, St André St Macaire FC et Trélazé Foyer



FOOTBALL A L'ECOLE



Cycles Football dans les écoles primaires publiques et privées en partenariat avec l'USEP et l'UGSEL.

AUTRES MANIFESTATIONS SPORTIVES

Journée Evènementielle "Les Beaux Défis"

Journée d'activités motrices dédiée aux personnes atteintes de déficiences intellectuelles ou de troubles psychiques.



Yohann LHOMMEDE
Conseiller Technique Départemental



CD Terrains et Installations Sportives

La CDTIS est une commission composée de 9 membres répartis en 7 secteurs géographiques. Deux membres font partie de la CRTIS.

Notre principale mission est le classement des terrains et des éclairages.

Le classement des terrains nous permet de donner un niveau de classement à chaque aire de jeux ce qui permet un niveau de compétition délivré à chaque terrain.

Pour les compétitions en nocturne nous faisons de même avec l'aide d'un luxmètre pour un classement éclairage.

Depuis 2 ans, nous devons également classer les salles pour permettre aux compétitions futsal d'avoir lieu.

Lors de ces classements nous devons nous mettre en relation avec les propriétaires des infrastructures que sont principalement les municipalités.

Une autre de nos missions est de répondre aux projets d'infrastructures, amélioration ou création, que peuvent avoir nos municipalités et notamment sur les caractéristiques techniques, selon les règlements de la FFF, auxquelles doivent répondre les installations sportives utilisées pour les compétitions.

Les projets peuvent donner droit à une subvention dans le cadre du FAFA.

Depuis maintenant quelques années la CDTIS 49 a une bonne vision de nos installations sur tout le département.

Notre mission étant uniquement le classement de nos infrastructures selon les normes de la FFF, nous ne pouvons pas connaître avec précision le nombre de vestiaires total d'une installation, ni la surface du local de convivialité mis à disposition, ou l'équipement en foot réduit d'une installation.

Un grand merci aux membres de la CDTIS 49 pour ce travail, aidés par Delphine, salariée de notre centre de gestion.

Michel PERROT
Président CD Terrains et Installations Sportives



Bilan des licenciés depuis 2006

Catégorie	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Seniors	9 131	9 115	8 948	8 841	12 290	11 420	11 213	11 044	10 800	10 717	10 303	9 994	9 904	9 592
Total Jeunes	16 754	18 525	18 179	17 672	16 859	16 500	16 373	16 448	16 430	17 334	17 072	17 592	17 847	18 312
U19 – U18	2 745	2 881	2 744	2 651	1 554	1 483	1 381	1430	1 517	1 477	1 480	1 481	1 579	1 634
U17 – U16	2 327	2 272	2 278	2 145	1 854	1 865	1 968	1899	1 867	1 917	1 964	2 066	2 154	2 154
U15 – U14	2 546	2 655	2 749	2 739	2 473	2 413	2 368	2315	2 322	2 512	2 549	2 558	2 646	2 699
U13 – U12	3 007	3 411	3 331	3 296	2 845	2 806	2 840	2835	2 800	2 979	2 934	3 030	3 178	3 122
Football d'Animat.	3 266	3 571	3 585	3 573	8 133	7 933	7 816	7969	7 924	8 449	8 145	8 457	8 290	8 703
	2 863	3 735	3 492	3 268										
Total Fém.	751	889	904	837	761	713	758	847	972	1 072	1 317	1 661	1 833	2129
Seniors F	337	350	348	315	246	218	223	261	303	320	347	418	424	448
U18F à U14F	123	160	134	123	106	200	196	224	241	280	382	517	659	781
U13-U12F + Foot Anim. F	291	379	422	399	409	295	339	362	428	472	588	726	750	900
Foot Entreprise	348	379	361	294	266	252	256	290	263	114	68	60	65	64
Foot Loisir	766	873	854	883	877	810	849	787	805	873	822	790	863	776
Futsal	127	111	139	137	149	106	148	156	170	203	203	223	240	309
Vétérans	3 427	3 491	3 527	3 509	avec seniors									
Arbitres	469	411	387	389	377	375	402	360	358	359	338	325	299	298
Educateurs	162	134	162	193	320	338	358	389	410	397	425	279	245	247
Dirigeants	3 762	3 837	3961	3 905	3839	3 974	4 157	4403	4 568	4 655	4 741	4829	5 023	5027
Divers							57	54	51	75	67	254	298	387
Total Licenciés	35 697	37 765	37 422	36 660	35 749	34 488	34 571	34 778	34 836	35 799	35 356	36 007	36 617	37 141



Palmarès des coupes départementales 2018-2019

	<u>COUPE DE L'ANJOU</u>	<u>CHALLENGE DE L'ANJOU</u>	<u>COUPE DES RESERVES</u>	<u>CHALLENGE DU DISTRICT HUBERT SOURICE</u>
U15	Cholet SO 1	Angers Vaillante 1		Briollay US 1
U17	Cholet SO 1	Le Fuilet Chaussaire FC		
U19	Saumur OFC 1	GJ Tessoualle Puy 1		
SENIORS	Beaucouzé SC 1	Le Longeron Torfou AS 1	Andrézé Jub Jallais FC 2	St Math Ménétré FC 2
FEMININES SENIORS	Baugé EA Baugeois 1	Montreuil Juigné BF 2		
FEMININES U18	Cholet SO 1	GF Segré Le Lion 1		
FEMININES U14	Angers Croix Blanche			
FUTSAL	Chemille Melay O			
FUTSAL FEMININ	Baugé EA Baugeois 1			

	<u>COUPE DE L'ANJOU</u>	<u>COUPE DE L'AMITIE</u>	<u>COUPE PAUL AUGELLE</u>	<u>CONSOLANTE AMITIE</u>
VETERANS	Chalonnnes Chaudefonds	Beaucouzé SC	Trélazé Foyer Esp	
LOISIRS		Angers Médico Social		La Possonnière Savennières CAS

